

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/roue cyr

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Pdb avec ses variations : 1 jambes, main touche sol, jambes serrées, profil...
superman, pdb en ligne, glissade pieds au sol, jambes à l'horizontale, volt,
maîtrise du centrage avec figures
petite pièce en maîtrisant vitesse, durée et hauteur, et avec des variations
grande pièce des deux côtés, demi tour dans les deux sens, tour complet, pdb en suspension
Entrées et sorties de roue et manipulations avec aisance
Capacité d'enchaîner des figures avec aisances

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

SUR LES 3 ANNEES :

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Maîtrise et enrichissement des mouvements avec et autour de la roue.
Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un publique.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder la roue.
Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de la roue en particulier.
Développer ses capacités d'auto-analyse.
Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La deuxième année cherche à affiner le niveau technique et artistique acquises en première année.
Des nouveaux mouvements se rajoutent et une recherche plus personnel est entamée.

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ces ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simple et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de la roue ou de figures particulières si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoire
Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
Variations de vitesse et de qualité gestuel (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basé sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE8 - DRT/conception sonore

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Conception sonore	Nbr heures	20	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cloé Defossez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 0 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	
	adéquation du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	ouverture à l'expérimentation (dans les différentes techniques et langages scéniques)	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité et au processus de créat° dans sa	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
		JA	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Au cirque, le partenaire sonore est primordial. Qu'il soit musique, ambiance, rythme ou autre, l'élément acoustique est trop souvent considéré comme valeur ajoutée dans les derniers moments du processus de création. Or, comme toute autre proposition dramaturgique, l'élément sonore peut-être déclencheur, catalysateur ou support d'une démarche artistique.

Dès le début du cursus, nous attirons l'attention des étudiants à décrypter ce qui se pratique et à décomposer les éléments qui constituent l'environnement sonore d'un numéro. De même que nous les poussons à aborder d'emblée tous les aspects liés à la confection d'un numéro ou d'une démarche scénique, nous les accompagnons dans leurs choix sonores, de façon à ce qu'ils soient le plus autonomes possible dans des démarches simples.

Pour ce faire, ils apprendront à traiter leurs sons via le logiciel Protools et à compiler leurs supports de scène en abordant à la fois les aspects de régie et celui de diffusion.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

En seconde année, les étudiants reçoivent un module de 20 h s'étale selon la chronologie suivante :

exposé individuel des intentions de chaque étudiant et orientation personnalisée. Pour certains, les choix sont clairs dès le début, pour bon nombre d'autres, les choix se font durant le processus créatif, variant du début à l'extrême fin. Il n'y a aucune règle à imposer mais par contre, il faut vérifier qu'au cours du processus créatif, l'élément sonore ne soit laissé pour compte.

L'élément sonore fait partie intégrante de la présentation qui va au delà de la 'simple' présentation de première année puisqu'elle intègre la notion de recherche. Si la recherche se construit autour et avec l'élément sonore, l'étudiant le considèrera comme partenaire de jeu. Si la recherche se construit sur d'autres modes, l'élément sonore sera adapté et réadapté en fonction du processus en cours.

Certains auront besoin d'avoir une révision des éléments nécessaires à l'utilisation du logiciel Protools (ou validation d'utilisation d'autres logiciels), d'autres pousseront les possibilités informatiques plus avant. D'autres encore se retireront du faire en faveur du faire faire à d'autres. Quelle que soit l'orientation prise, il est important que l'étudiant utilise le vocabulaire correct, puisse établir un plan de montage et communique clairement ses idées. Les étudiants ont accès aux ordinateurs, le professeur les assiste et intervient pour indiquer ou suggérer des façons de faire, proposer des corrections ou même agir comme monteur de l'étudiant créateur. Le travail se fait en fonction de la demande et des besoins.

On aborde aussi les questions de diffusion, à savoir la façon de placer les sources sonores dans l'espace et les conséquences de chaque choix sur la réception du spectateur, sachant que les conditions de présentation sont limitées.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

En seconde année, l'accent est mis sur la recherche l'adéquation du mouvement à la musicalité (et/ou l'inverse)

L'étudiant n'a plus les mêmes surprises sur ce qu'il l'attend quand il met un place un processus de présentation de projet personnel. Il sait à quoi sert l'élément sonore et il l'aborde, en principe, de façon plus sereine. Il est, aussi en principe, capable de le traiter dans un calendrier de travail. Le son devient plus un partenaire qu'un étranger et il peut jouer plus librement des possibilités de telle proposition par rapport à une autre. Ce qui ne rend forcément pas les choix plus simples... Parfois, les étudiants sont demandeurs de recettes ou préféreraient déléguer certains choix (dont le choix musical) mais le projet personnel de seconde année est encore un travail de liberté et de recherche où l'étudiant est poussé à essayer. Le travail révèle souvent des orientations esthétiques, des possibilités artistiques. C'est un lieu où l'étudiant peut « oser » une présentation plus risquée sans risquer encore la confrontation publique.

V. REMARQUES

Le travail se fait individuellement ou par groupe de création. L'accès aux ordinateurs est possible durant les heures réservées au PP et en dehors de celles-ci pour autant que le local soit libre. La priorité est donnée à la classe pour laquelle la date de présentation est la plus proche. Il est rigoureusement interdit de débrancher ou d'emprunter les connectiques des machines, les étudiants ET les professeurs possèdent leurs connectiques personnelles pour le branchement de leurs machines sur les systèmes de diffusion mis à disposition.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE8 - DRT/dramaturgie

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Dramaturgie et techniques scéniques	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Dramaturgie	Nbr heures	55	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sophia Rodriguez	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 0 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	
	adéquation du dispositif scénique	JA	
	évaluation subjective	JA	
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	ouverture à l'expérimentation (dans les différentes techniques et langages scéniques)	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité et au processus de créat° dans sa	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
		JA	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

Le cours de dramaturgie et techniques scéniques fait partie du programme d'études de l'Esac en tant que matière à caractère artistique au même titre que les cours d'Histoire du Cirque, interprétation, etc.

Ce cours est conçu pour une durée de trois ans. Son objectif est d'induire l'étudiant dans un processus de réflexion autour de la création artistique spécifique aux arts du cirque et plus spécifiquement à l'écriture scénique de l'acte circassien.

Au travers de divers contacts et de la connaissance de distinctes expériences artistiques inscrites dans l'histoire et dans le présent, le cours tente de donner des outils qui permettent à l'étudiant d'avoir un point de vue plus large, moins subjectif et ingénu, qui permette de discerner en connaissance de cause au moment d'évaluer et d'exercer l'acte créatif artistique.

Les trois années du programme sont organisées à partir de trois actions spécifiques :

1ère année Explorer, 2ème année Concevoir et 3ème année Choisir.

Chaque année est abordée à partir de trois questions :

Qu'est ce que la dramaturgie ? 1ère année.

Que faire avec la dramaturgie ? 2ème année.

Qu'est-ce que la création artistique ? 3ème année.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

L'objectif à atteindre en deuxième année est d'initier l'étudiant au travail créatif en collectif. Durant cette étape l'action de base est Concevoir et la question qui ouvre le processus est : Que faire avec la dramaturgie ?

La 2ème année est conçue en deux parties, une première partie consacrée à la conception d'une structure qui permette la création d'une forme artistique collective, qui constitue le premier atelier public. Autour duquel s'élaboreront des méthodologies dramaturgiques et une analyse de post-production.

La deuxième partie est consacrée à l'élaboration et mise en espace des premières idées pour l'élaboration d'un projet artistique individuel, le projet personnel. Ces idées seront formulées au travers de l'élaboration d'un dossier de dramaturgie qui comprendra :

Une note d'intention

Une démarche dramaturgique

Un projet de mise en scène.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le cours de dramaturgie se compose des actions suivantes :

Un travail de recherche à partir d'un matériel d'inspiration proposé par l'enseignant et validé par le groupe d'étudiants.

Création collective d'une conception dramaturgique.

Rencontre avec des artistes pertinents par rapport au thème de la recherche.

Organisation du workshop

Production et création du projet scénique

Présentation publique du projet scénique

Evaluation du processus et résultats du projet scénique.

Collecter toutes les informations et le matériel d'inspiration susceptible d'être utile à l'élaboration du dossier de dramaturgie.

Conclusion :

L'étudiant apprendra dans cette étape à élaborer un modèle de dossier de dramaturgie, outil fondamental pour le développement de l'étape post-production.

L'étudiant devrait constater que le travail créatif et artistique ne se termine pas avec la présentation publique, mais qu'il continue.

Qu'est-ce que la création artistique ? Ce sera la question qui ouvrira la troisième et dernière étape du cours de dramaturgie et techniques scéniques.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE8 - PRP/projets personnels

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	II - PROJETS PERSONNELS	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Projets personnels	Crédits	6	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Projets personnels	Nbr heures	50	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	12	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	lisibilité et cohérence de la proposition artistique	JA	4
	interprétation (singularité, rayonnement, précision de l'acte,...)	JA	4
	adéquation du dispositif scénique	JA	4
	évaluation subjective	JA	4
CRITERES 2	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	ouverture à l'expérimentation (dans les différentes techniques et langages scéniques)	EC	4
CRITERES 3	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	identifier et formuler sa méthode de création	EC	4
CRITERES 4	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
	adéquation du haut niveau technique au projet artistique	EC	4
CRITERES 5	Conception et utilisation de l'espace visuel / S		
	relat° au collectif et aux partenaires de travail: implicat°, attitude, disponibilité et au processus de créat° dans sa	EC	4
CRITERES 6	Conception et utilisation de l'espace sonore / S		
	singularité et audace artistique	EC	4
CRITERES 7	Utilisation du vocabulaire technique / A		
	quelle est l'adéquation de votre vocabulaire technique circassien au projet artistique	JA	4
CRITERES 8	Développer une méthode de production / C		
		JA	
CRITERES 9	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 10	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 11	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		JA	
CRITERES 12	Hors des savoirs / aptitudes / compétences		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- L'urgence de s'exprimer en tant qu'artiste de cirque
- La curiosité artistique
- Le goût pour l'expérimentation des divers processus d'écriture circassienne
- La détermination pour acquérir des nouvelles connaissances techniques et artistiques
- La prise de conscience des rapports qui se tissent entre le vocabulaire technique, l'agrès, l'espace et les dynamiques
- La réflexion et l'intégration de la notion du public dans le travail de création

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le Projet Personnel est un travail de création personnel des étudiant.e.s de l'Esac, assisté.e.s, orienté.e.s et encadré.e.s dans leur recherche par :

- Le groupe des professeurs accompagnatrices et accompagnateurs des projets
- Le groupe des professeurs en Arts du Cirque
- L'équipe technique

Un des objectifs principaux de cet exercice est l'autonomie de l'étudiant.e dans son propre projet de création. Il est important qu'il soit capable de définir son objet de recherche, le cadre et la méthode de travail, ainsi que la capacité à articuler ses connaissances artistiques, techniques et théoriques au service de son projet de création.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1ère semaine de travail:

Les étudiant.e.s démarrent le travail de Projet Personnel ayant déjà une matière qui s'est construite, grâce aux différentes expérimentations, durant le cours de dramaturgie. Ce point de départ du projet permet, par la suite, de mettre en place la Méthode de feedback Dasart, avec la participation de l'ensemble de l'équipe des professeurs. Tout les étudiant.e.s doivent passer par cette étape essentielle. Grâce aux différentes perspectives de feedback données, l'étudiant.e pourra approfondir et explorer la direction artistique qui lui semble la plus intéressante. A la fin de la semaine, une présentation sera obligatoire.

2ème semaine de travail:

Le temps de l'écriture: le choix des matériaux se fait en relation au projet et à sa dramaturgie. Ce temps d'écriture est accompagné par la réalisation d'une bande son. Les professeurs, facilitateurs du travail, agissent en tant que regard extérieur et partagent des outils d'écriture de plateau avec les étudiant.e.s. Les présentations publiques ont lieu à la fin de cette semaine.

Un jury interne à l'école, avec la possibilité de participation d'un expert extérieur, a lieu un des jours des présentations.

La méthode de feedback Dasart est basée sur un protocole simple et ludique, elle permet de structurer les échanges suite à la présentation d'une étape de travail artistique. La méthode repose sur un cadre clair et des consignes précises qui permettent aux participant.e.s de déplier leurs impressions pour aller plus loin que la simple critique ou le jugement de goût.

L'équipe pédagogique et technique reste attentive et réaliste vis-à-vis de l'étudiant.e et son projet, plus précisément en ce qui concerne le rapport temps/espaces de travail, de recherche et d'écriture.

Le cours de Projet Personnel compte 50h divisées en 2 projets. Un projet personnel de création collective (25h) et un projet de création individuelle (25h):

Projet personnel de création collective 25h

- 1h méthode Feedback Dasart
- 8h Travail de recherche et présentation accompagné
- 12h Travail autonome
- 3h30 Présentations publiques (2 présentations publiques)
- 30 min Retour individuel

Un projet de création individuelle 25h

- 1h méthode Feedback Dasart
- 12h Travail de recherche et présentation accompagné
- 8h Travail autonome
- 3h30 Présentations publiques (2 présentations publiques)
- 30 min Retour individuel

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

En 2ème année, les étudiant.e.s auront la possibilité d'expérimenter deux processus de création différents :

Un projet de création collective, en collaboration avec d'autres étudiant.e.s de la classe, tenant comme objectif de créer une forme de plus ou moins 20 minutes. Les étudiant.e.s sont invités à explorer et interroger les différents matériaux circassiens qui naviguent entre les membres du collectif et l'objet de leur recherche. Les prises de décision se feront de façon collective, le porteur du projet est le groupe.

Un projet de création individuelle (selon la pratique de la spécialité circassienne de l'étudiant.e), de maximum 6 minutes, où l'accent sera donné au travail d'expérimentation et/ou d'écriture circassienne.

Les étudiant.e.s peuvent solliciter les professeurs d'art du cirque dans leur travail de recherche, ainsi que le professeur de conception sonore et de scénographie. L'évaluation continue et l'évaluation du jury artistique permettra un échange/retour avec chaque étudiant.e à la fin du processus.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE9 - ATP/ateliers internes

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	III - ATELIERS	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Atelier public	Crédits	6	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Atelier interne	Nbr heures	155	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	12	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	auto-évaluation	JA	
	brillance dans la présence et l'interprétation	JA	4
	cohérence des propositions dans l'ensemble	JA	
	singularité	JA	4
	ponctualité et présence	EC	4
CRITERES 2	Rapport au groupe / S		
	écoute et ouverture aux autres	JA	4
CRITERES 3	Relation au projet / S		
	écoute et réactivité, investissement dans la recherche	EC	6
CRITERES 4	Evolution personnelle / S		
	curiosité et ouverture	EC	6
CRITERES 5	Evolution personnelle / S		
	audace	EC	4
CRITERES 6	Evolution personnelle / S		
		JA	
CRITERES 7	Pouvoir excercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
	appliquer ses compétences circassiennes dans le projet	JA	4
CRITERES 8	Intégration du vocabulaire technique / A		
	Intégrer les différentes techniques de scène au service du projet (jeu, mouvement, technique circassienne, etc.)	JA	4
CRITERES 9	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
CRITERES 10	Pouvoir exercer son art d'interprète comme artiste de cirque / C		
CRITERES 11	Autres /		
CRITERES 12	Autres /		

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

(acquis ou connaissances nécessaires)

Les pré-requis sont les acquis et les connaissances acquises par l'expérience du travail mené durant l'atelier de 1ère année.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

(ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours s'inscrit directement dans les fondamentaux défendus par le programme pédagogique et artistique général : former un artiste auteur et créateur qui pourra inscrire sa recherche et sa création dans la démarche évolutive du cirque contemporain et contribuer au développement de cet art, soit en créant lui-même de nouvelles formes, soit en s'intégrant dans une dynamique de création collective.

Comment inscrire cette recherche dans une forme contemporaine ?

L'évolution permanente, à travers les métissages avec les autres arts de la scène, a fait émerger de nombreuses créations et spectacles qui ont conférés leurs lettres de noblesse aux arts du cirque et ont mené à leur reconnaissance comme art de la scène à part entière. Face à un art en constante mutation et recherche, il faut que l'étudiant soit sans cesse en prise avec la création contemporaine et avec les formes actuelles du cirque.

C'est la mission de l'école de rendre cette perception la plus accessible possible afin de susciter l'émergence d'une grande variété de styles.

Pour rejoindre cette perception, des artistes professionnels en prise avec la création d'aujourd'hui sont invités à prendre en charge cet atelier de deuxième année.

Les ateliers publics et atelier de création sont des activités d'apprentissage qui permettent aux étudiants de questionner la création collective durant leurs 3 années d'études.

De la 1ère année à la 3ème année, cet exercice se développe dans la durée (120h, 150h puis 180h) et par l'importance des moyens humains et techniques qui lui sont adjoints et consacrés, induisant une notion de progression dans la continuité.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

(identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Le processus des ateliers au cours des 3 années étant sensiblement le même, il est normal que la méthodologie reste constante dans son développement et vise les mêmes objectifs.

Après le cursus de 1ère année qui a permis aux étudiants de mieux se connaître dans leurs propositions collectives lors de l'atelier public de 1ère année mais aussi individuelles dans le cadre des projets personnels de 1ère année, le groupe a une meilleure perception de lui-même. L'étudiant peut interagir de manière différente, moins dans la découverte de l'autre, plus dans l'expérimentation et l'écoute, les points forts des uns et des autres s'étant révélés, il peut mieux répondre aux propositions de travail émises et appréhender d'une manière plus avertie le partenariat choisi ou proposé.

L'atelier public de deuxième année permet sur base des acquis de l'atelier de première année de mettre chacun des étudiants en situation de recherche créative singulière avec son agrès dans un cadre collectif. Il développe des propositions répondant au cadre de recherche qui lui sera proposé et défini par le responsable d'atelier.

Il fera preuve d'autonomie durant la période d'expérimentation des pistes de recherche afin d'aboutir ses propositions.

La cohésion de groupe est toujours un facteur déterminant dans ce processus de deuxième année. La présence obligatoire, la ponctualité, l'écoute, l'engagement personnel et la participation positive au collectif sont des conditions indispensables au travail de groupe.

La période dévolue à la création s'inscrit dans une réelle "urgence de spectacle", 6 semaines de recherche et de création du premier jour à la dernière représentation publique, soit 150 heures. C'est ce qui fait sa spécificité par rapport aux autres cours. L'apprentissage est ici dans l'assimilation de la méthodologie de travail de recherche proposée par le responsable d'atelier. Une disposition qui permettra d'appréhender au mieux toutes les facettes liées à la présentation publique, conscience du rapport public et avec ses partenaires, justesse de l'interprétation, performance technique assurée, tout cela bien sûr en accord avec les demandes et consignes de la mise en scène.

Scénographie, costumes, éclairage, musique et son élaborés spécifiquement pour l'atelier participent à la prise de conscience de l'expérience de spectacle par l'étudiant.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

(développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Dans cet atelier collectif encadré, l'étudiant expérimente différentes méthodes de recherche et de création qui mènent à la construction d'une forme créative à travers des exercices d'improvisation et de composition adaptés aux contraintes du cirque, un travail qui doit se dérouler dans la confiance et le respect des personnes. Les étudiants sont confrontés à des metteurs en scène, choisis pour leur qualité artistique et éthique et leur capacité à les diriger dans une démarche de création identifiée comme la leur. Ces mises en situation visent à exposer l'étudiant à des langages artistiques originaux qu'il peut utiliser pour exprimer sa propre créativité. Chaque artiste invité comme responsable d'atelier devra exposer clairement ses axes de recherche et les communiquer aux étudiants et à l'équipe de création. Ces ateliers donnent lieu à des présentations publiques et permettent d'appréhender toutes les facettes d'un spectacle de cirque contemporain. De l'écriture à la réalisation, l'étudiant prend part à la conception, la construction et la mise en place du spectacle, il est interprète au service d'une mise en scène. L'atelier se déroule en 150h regroupées sur 6 semaines, les 4 premières semaines seront consacrées au développement et à la recherche, les deux dernières semaines à la mise en place et aux répétitions et filages en vue des présentations durant les 5 derniers jours.

V. REMARQUES

Le responsable d'atelier n'est présent dans l'école que pour son travail à mener et son temps est compté, il a pour premier objectif d'établir une prospective créative qui lui appartient et qu'il pourra défendre avec ses partenaires de création et les étudiants concernés. Ce confinement d'équipe est important. Le processus créatif est fragile, il doit être protégé. L'atelier public est un apprentissage en soi, la confrontation avec une méthodologie de création singulière et particulière à chaque responsable d'atelier.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/danse contemporaine

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	4	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - contemporaine	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Silvia Ubieta	Pondération	8	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire	Hans Joachim David				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 0 TP : 20 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	4
	maîtrise technique	TP	3
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	4
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En plus de l’aspect purement technique, le cours de Danse Contemporaine en 2ème année amènera l’étudiant à aborder la composition et l’écriture chorégraphique, et à pouvoir en jongler par une présence scénique, ce en plus des outils physiques et techniques exigés par ses disciplines individuelles. La fluidité corporelle et la précision du geste restent de guise dans le contexte d’un travail de gestuelle qui se personnalise davantage.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

OBJECTIFS DE LA FORMATION GESTUELLE ET CORPORELLE BaAC 2

- donner à l’étudiant les outils nécessaires pour pouvoir s’auto-analyser, afin de pouvoir se corriger et améliorer sa gestuelle
- donner les outils de la création et de l’écriture chorégraphique afin de renforcer la confiance personnelle au sein du travail créatif
- aider l’étudiant à pouvoir assumer entièrement la responsabilité de son corps, de sa technique, et de sa création
- préparer l’étudiant à l’apprentissage du travail en solo ainsi qu’en collectif

Le programme de danse contemporaine est organisé en blocs intensifs de 1-2 semaines à des moments précis dans l’année.

septembre - décembre (4 cours/semaine (8hrs) x 2 semaines)

- rétablir les bases du placement et du support musculaire du squelette en mouvement sans tension supplémentaire
- rappeler les liens existants entre toutes les techniques corporelles
- encourager l’étudiant à faire son bilan personnel et planifier une stratégie de gestion avec l’équipe pédagogique
- par l’improvisation individuelle et collective, l’étudiant explorera davantage des qualités de mouvement, la musicalité, un travail d’ensemble, les dynamiques de l’espace, les liens possibles avec son agrès, en préparation pour l’atelier de création de 2me année

mars - juin (4 cours/semaine (8hrs) x 4 semaines)

- bilan personnel (capacités techniques et créatrices) suite à l’atelier
- il doit pouvoir approfondir son travail d’improvisation: casser les automatismes gestuels; architecture de forme et d’espace; créer à partir d’une image, d’un texte ou d’une thématique; travailler l’écoute; la conscience collective; intégrer des éléments acrobatiques
- établir les principes de la composition: une gestuelle écrite à partir d’improvisations; construire son propre langage

il doit pouvoir créer une phrase chorégraphique et l’apprendre aux autres; intégrer les principes techniques introduits dans le cours par l’application de ceux-ci à sa propre gestuelle

- il doit pouvoir bouger avec stabilité et avoir une compréhension physique de l’intégration du mouvement corporel
- il doit avoir une aisance créative et d’exécution de différentes dynamiques physiques avec une articulation corporelle très définie
- l’écoute: il doit savoir quand prendre l’initiative et quand y renoncer dans les improvisations collectives
- il doit pouvoir mettre sa recherche personnelle au service de l’ensemble
- il doit pouvoir appliquer un langage corporel à son art du cirque

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Parallèlement au cours technique de base, le contenu du cours comprendra des exercices d’improvisation et de composition. Ces principes seront introduits de manière progressive et permettront à l’étudiant d’acquérir les outils nécessaires pour explorer sa créativité et sa recherche personnelle. Les thèmes proposés sont e.a. qualité et dynamique du mouvement, niveaux, musicalité, dynamique de l’espace, maîtrise de la forme, l’espace intérieur et extérieur, symétrie et asymétrie, choix et reproduction du mouvement, improvisation seul ou au sein du collectif, trouver l’unité

Chaque étudiant sera évalué de manière continue sur tout le cursus scolaire.

Il sera également évalué par un jury interne pendant la dernière session d’examen en juin. Les critères de l’évaluation continue sont définis dans ce document. Ceux de l’évaluation devant le jury seront à préciser en consultations avec les autres professeurs de danse au moment de l’examen.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/danse - stage

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - stage	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire		Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	6
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	7
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	7
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Les stages de danse s’insèrent dans le programme pédagogique général de l’Esac avec l’objectif de confronter l’étudiant à des techniques corporelles différentes et à des méthodes de création et de composition chorégraphiques diverses. Ce cours est donné par des professeurs de danse de l’Esac et par des professeurs et chorégraphes invités.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Entre 5 et 6 semaines de stage par année académique. Chaque stage aura une durée de 10h-15h par semaine ; en général en après-midi.
L’objectif principal est de savoir utiliser les ressources adapteies pour reïsoudre des deïfis techniques et/ou artistiques demandés par le professeur et d’être capable d'amener une recherche choreïgraphique personnelle.
Un deuxième objectif est de pouvoir intégrer, dans un délais de temps court, un vocabulaire corporelle technique différent pour mettre à preuve la réceptivité et la réactivité de l’étudiant, ainsi que la prise de risque et l’adaptabilité.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le contenu de chaque stage varie selon le professeur invité. Chaque étudiant sera évalué sur sa participation à l’entièreté du stage proposé, à son engagement, aux respect des consignes établies et à son autonomie et créativité.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/danse impro - compo

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Danse - improvisation et composition	Nbr heures	50	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Silvia Ubieta	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	2
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	3
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	2
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	2
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	3
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)**

Avoir un corps qui soit ancré dans le sol et dans l'espace et avoir déjà eu une expérience dans le travail d'improvisation avec le mouvement.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours est basé sur le travail de développemt technique et artistique en mouvement. En utilisant toujours l'improvisation comme technique pour aider l'étudiant à développer son autonomie, son intelligence artistique et sa créativité dans le mouvement Approfondir le travail de recherche du corps et du mouvement dans l'espace et le temps pour que ceci puisse rebondir dans leur propre travail personnel et qu'ils puissent aussi faire le lien avec les autres cours techniques et artistiques.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

75h de cours pour 2 demi groupes.

3 périodes de 15h sur l'année avec chaque 1/2 groupe.

Objectifs :

Dissocier les différentes parties du corps et dissocier les différentes actions.

Réceptivité et réactivité à l'espace en utilisant les différents points, trajets, plans et volumes et directions.

Savoir utiliser des différentes dynamiques du mouvement : swing, rebond, continu, accent, impulsion. Être capable de sentir le phrasé du mouvement.

Expérimentation et prise de risque.

Méthodologie :

Mise en disponibilité du corps -petit échauffement- dans lequel s'ajoute le travail sur l'ancrage du corps au sol et la recherche de son centre.

Continuer à développer et approfondir le travail de recherche et de construction du corps sur des consignes concrètes : le transfert et changement des appuis, les actions comme toucher, rouler et glisser mais en dissociant les différentes parties du corps et pas en travaillant avec le corps dans sa globalité.

Ajouter au point précédent des consignes spatiales : le ici, le trajet d'une partie du corps dans sa kinèphere, le déplacement du corps dans l'espace et les différentes hauteurs ou niveaux ainsi que le travail dans les différents plans.

Ajouter aux consignes précédentes la relation à l'autre grâce au travail dans l'espace mais aussi grâce au travail sur le phrasé du mouvement.

Conclusion et feed-back ou retour.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La mise en disponibilité du corps : relâchement du poids du corps au sol, échauffements des articulations et étirements. Extensions, alignement et courbes du corps. Suivi par la connexion des extrémités (bras, jambes, tête et coccyx) avec le centre du corps à partir de la croix au sol. Combinés avec les actions : fermer, ouvrir.

Des déplacements au sol utilisant les actions de rouler, glisser, toucher, pousser, tirer de tout le corps ou d'une partie du corps.

Chercher des mouvements et enchaînements sur place ou/et en déplacement qui est initiés par les différentes parties du corps en utilisant les directions arrière de sa propre kinesphère.

En travaillant sur la variation d'amplitude des mouvements dans l'espace qui demandent des changements de rythme, de vitesse et de poids.

Enchaînements avec des passages d'un mouvement circulaire et fluide à un mouvement tranchant et direct dans l'espace avec un but de changer des dynamiques et de matière corporelle.

Plus tard, être réceptif à son partenaire pour jouer aussi avec le matériel que l'autre est en train de construire de façon instantanée se laisser inspirer, proposer, réagir, être juste à l'écoute.

Continuer à chercher et approfondir la personnalisation dans les différentes propositions, en tout cas que ça soit juste et honnête et surtout ressenti. Travailler dans le ici et le maintenant.

Utiliser le feed-back, montrer, regarder et observer pour donner des retours constructifs, de la part aussi des étudiants.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/jeu facettes de corps

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - facettes de corps	Nbr heures	60	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Sylvain Honorez	Pondération	6	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 0 TP : 20 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	4
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	3
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	4
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	2
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	2
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Instrument acrobatique expressif et composition. Travail basé sur l'étude de la dissociation du corps, les moments de tensions musculaires et de relâchement, la rupture, l'impulsion, la respiration et la fluidité. L'interprète est invité à développer une plus grande conscience et maîtrise du corps, en intégrant ses capacités acrobatiques. Ouverture des sens à la trans-formation et à la présence scénique tonique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Développement des aptitudes suivantes :
La dissociation du corps, la coordination de mouvements, la rupture. Aller au bout d'un mouvement, d'une intention et la développer. Conscience du corps, de sa position dans l'espace. Maîtrise de ses actes. Composition d'un enchaînement d'actions physiques variées choisies et étudiées, sans impliquer la notion de personnage
Vers l'interprétation : Amplitude et intention. L'action physique inspire les sensations réelles et personnelles ; y être attentif. Sens de la forme et au-delà. Confiance, complicité, compositions improvisées et construites, entre partenaires
Objectifs visés :
- Etre capable de s'échauffer pour un travail créatif et technique
- Etre présent, avoir l'attention vive
- Etre conscient des exigences techniques et du temps qu'il faut modeler pour entrer en action
- Composer un enchaînement d'actions physiques
- Etre capable d'intégrer des figures acrobatiques et/ou dansées, au service d'une recherche de formes et de mouvements.
- Rechercher la précision et la virtuosité d'un mouvement « in-tension »
- Connaissance de potentiels, de limites et blocages éventuels.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Echauffement dynamique de l'attention, des articulations, du corps et de son bagage acrobatique.
Faire progresser les aptitudes physiques.
La conscience divisée : biomécanique et sens du mouvement. Travail de dissociation du corps, de décomposition du mouvement dans le détail. Le rapport au sol, le poids, le contre-poids, la gravité, l'équilibre. Etude des points d'appuis et de l'impulsion, du temps de suspension. Aller au bout du geste, de l'intention en impliquant tout le corps. Exploration du mouvement et des aptitudes physiques. Le mouvement réflexe / naturel, déplacer le centre, mouvements tournants, mouvements au service de l'intention ou d'un déplacement, le mouvement métaphorique, le mouvement et l'expressivité; décliner les moyens techniques acquis; sauts, roulades et chutes.

Phase A Corps animé

Composition d'un enchaînement de mouvements et d'actions physiques sélectionnés. Veiller aux moments de ruptures, aux changements de direction, à la respiration, à l'anticipation. Chercher la sensation de calme et d'équilibre à tout moment, d'aisance, d'esthétique, le sens de la forme, en invitant la performance, la virtuosité du geste connecté avec l'espace. Amplification, précision des figures., économie des tensions musculaires . Centre moteur et rayonnement dans l'acte. La répétition et ce que le parcours traversé offre comme sentiments, impressions et émotions. Même parcours, en réduisant l'expressivité de chaque mouvement à sa plus simple mesure.

Phase B Corps en Trans-formations

Travail de recherche par improvisations et mises en situation. Composer les actions et réactions physiques avec les partenaires. Le travail pourra être développé, suivant le temps disponible, accompagné de textes, musiques, accessoires, éléments de costume, ou encore , de maquillage.

Phase C Corps agrès

Positionner sur plateau, un maximum de figures spécifiques liées à son « Art du cirque ».
Il s'agira parfois de les transformer, de leur offrir d'autres points d'appui, ou encore de développer d'autres impulsions pour initier ces mouvements et ces formes. Composition d'un enchaînement technique, avec ces nouvelles figures. Veiller aux tensions inutiles et trouver son expressivité.
Recherche de lignes de force à travers la dynamique des formes choisies et développées géométriquement dans l'espace. L'attention sera cette fois, plus orientée vers la variation des rythmes et vers les séquences d'élans et les moments 'de repos'.
Echanges et réflexions quant aux différences entre le ressenti de l'interprète et la lecture du groupe en tant que spectateur.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/jeu d'acteur

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - jeu d'acteur / jeu circassien	Nbr heures	20	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Sylvain Honorez	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	3
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	2
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	3
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	3
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	3
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	4
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	2

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Chaque artiste, confronté à la scène, peut développer son personnage scénique. Celui-ci est en corrélation avec sa personnalité. La vie de ce personnage est possible et se développe grâce au lieu scénique (scène, piste de cirque...).

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut cerner et développer son personnage scénique unique, singulier et original.

Chaque comédien n'existe que dans la relation au public. Pour que cette relation soit riche et nourrisse le personnage scénique, le public doit pouvoir passer du rôle de spectateur au rôle de partenaire.

De la même façon, chaque individu qui, professionnellement, doit faire face à un public peut développer sa capacité d'ouverture et d'écoute pour créer une véritable relation avec les autres.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

application des acquis : prospection et expérimentation de diverses pistes de travail. Le corps est un outil au service de la communication.

En fin de 2ème année, l'étudiant doit parvenir à choisir, déterminer, préméditer les signes corporels utiles et nécessaires pour répondre aux consignes ou à un vouloir dire particulier.

Dans un parcours aléatoire mémorisé, l'élève successivement motive (donne un sens à) son parcours. Dans des situations de jeu définies, l'élève fait transparaître les états d'humeur qui en découlent.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

En 2ème année, l'étudiant sera capable de :

- improviser une séquence de 3 à 4 minutes à partir d'une consigne d'expression d'une situation imposée.

Celui-ci sera évalué d'après sa capacité à proposer une scène ou une histoire racontée ou montrée.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - INT/jeu impro - compo

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Interpétation	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Jeu - improvisation et composition	Nbr heures	40	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Olivier Antoine	Pondération	4	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	4
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	3
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	2
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	2
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	3
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Réflexion sur les notions de théâtre et d’interprétation dans les écoles de cirque.

« *L’acte circassien et la poésie du corps* »

L’étudiant en arts du cirque est formé pour s’exprimer avec la poésie de son corps, une poésie directe, massive, totale qui transcende l’exploit technique et s’inspire des motivations ainsi que des intentions de chacun. Ce travail se construit aussi bien à partir des spécialités en arts du cirque que de la formation en interprétation corporelle, gestuelle, musicale et théâtrale. Cette poésie du corps s’oriente vers une adresse « totale » qui peut se résumer en quatre mots : ici-maintenant-intensément-sincèrement.
C’est ce que j’appelle l’acte circassien. Qu’il soit gratuit ou engagé, il importe avant tout qu’il soit partagé avec conviction et intensité.

La faculté de jouer avec justesse de sa propre identité est une première étape, les possibilités de construction d’une situation minimaliste ou complètement démesurée dépendront des aptitudes et des compétences de chaque étudiant.
L’objectif central de cette formation est de leur donner de l’autonomie dans leurs interprétations et de la créativité dans leurs propositions.

I. Prérequis :

1. Disponibilité et aptitude à comprendre et acquérir le vocabulaire lié à l’espace, au temps, au public, aux perceptions des émotions comme outils propres au jeu d’acteur (Vocabulaire de base).
2. Rigueur, qualité d’écoute, assiduité, application et participation dans le processus de travail.
3. Il n’est pas demandé d’avoir une expérience théâtrale au préalable mais il est conseillé d’être en capacité d’implication dans les propositions artistiques.
4. qualité et richesse des propositions artistiques : créativité, originalité, singularité, rythmicité, musicalité, présence, imaginaire.
5. Disponibilité et aptitude à enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale en lien avec le monde qui nous entoure.
6. Intensité, nécessité et densité de la présence dans les propositions artistiques.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu’il recherche)

Développer les composantes fondamentales artistiques

1. Maîtriser le vocabulaire et les concepts liés au temps et à l'espace, au public, aux perceptions des émotions, comme outils propres au jeu d'acteur dans les arts du cirque.
2. Développer les capacités narratives sous forme de training : adresse, regard, sens du récit, signifiante du propos, tension dramatique, rythme et enchaînement.
3. Suggérer des nuances d'interprétation en affirmant des partis pris liés à des dimensions de présence, dynamique, projection.
4. Adapter et maîtriser l’adresse du geste et de l’enchaînement à l’espace, soit circulaire soit frontal ou tout autre espace de représentation y compris non conventionnel (espaces naturels ou urbains, galeries, musées, centres commerciaux, espaces non conçus pour le spectacle, ...).
5. Maîtriser une technique de travail ou d’entraînement lié à sa discipline en y intégrant les notions de jeu.
6. S’autoévaluer dans sa discipline.
7. Maîtriser les éléments liés à une situation, à une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
8. Composer des enchaînements à partir d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
9. Transposer le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale dans le choix et la forme d'interprétation d'éléments et d'enchaînement techniques.
10. Mettre en relation, éprouver la nécessité des gestes et enchaînements techniques avec le sens d'une écriture dramatique, chorégraphique ou musicale.
11. Rechercher des gestes, des figures, des situations et combinaisons de figures novateurs, singuliers, en lien ou non avec un agrès.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1. Élargir sa culture circassienne, sa connaissance de l’histoire et de l’actualité du cirque.
2. Enrichir sa connaissance des autres arts et sa culture générale en lien avec le monde qui nous entoure.
3. Intégrer les démarches et enjeux des autres arts dans sa propre discipline.
4. Nommer, analyser, objectiver les éléments constitutifs des œuvres ou des écritures circassiennes.
5. Approcher et explorer l'ensemble des techniques et la diversité des esthétiques.
6. Entretenir et nourrir les connaissances acquises (tenir un carnet de bord).

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Nous commencerons le travail par déterminer et développer un vocabulaire commun en fonction du parcours et des bases en jeu d’acteur de chaque étudiant. Ce vocabulaire s’inspirera de nos rapports au temps et à l’espace, de nos rapports au public, de nos perceptions des émotions, de nos outils pour proposer une situation. Nous allons explorer le corps, la voix, le mouvement, le geste et les rythmes depuis l'identification physique jusqu'à la construction corporelle.

Training de l’acteur :

S’entraîner à affiner nos perceptions et à développer notre imagination en prenant conscience du lieu de représentation.

Comment nourrir nos intentions dans un enchainement de mouvement ou dans le développement d’une situation ? Question à laquelle nous essayerons de répondre par des mises en situation sous forme d’improvisations cadrées et accompagnées ainsi que par des commandes de travail individuelle ou collective.

Jeux d’improvisations et mises en situation :

Nous aborderons le travail d’improvisation sous différentes formes en mettant en avant la notion de cadre de jeu. Je définis un cadre de jeu en choisissant un espace, une situation de départ, un rapport au public, un sens du rythme, un objectif, ... Nous apprendrons à jouer avec les règles et les contraintes mais aussi avec les accidents.

Travail à partir de texte :

Je m’amuse à dire qu’il faut désacraliser le texte dans les écoles de cirque. Donc, nous allons lire, écrire, raconter, couper, chiffonner, bricoler, adapter pour nous inspirer des situations et nous approprier différentes écritures.

Dramaturgie et écriture :

Nous allons découvrir et mettre en pratique les éléments qui construisent la situation, dans le but d’écrire pour la scène et pour la piste, de raconter une histoire. L'improvisation théâtrale sera explorée et utilisée comme outil d'écriture.

Les commandes de travail :

Nous leur ferons régulièrement des commandes individuelles ou collectives avec des contraintes précises que nous présenterons en interne.

Projet personnel :

Nous ferons en sorte d’accompagner, de conseiller, de stimuler la démarche de chaque étudiant en vue de leur projet personnel. Nous leur apprendrons à développer de l’autonomie dans leur travail.

Les variations humoristiques :

Le jeu burlesque, excentrique, est un jeu qui fait appel au corps, au rythme et à la forme ainsi qu'à l'intensité intérieure. Dans ce jeu extrapolé, nous explorerons la construction de ces personnages aux traits accentués, et les ingrédients de ses situations poussées à l'extrême. Ce style de jeu propose à l'acteur un travail sur la liberté, la générosité, l'imaginaire corporel et la gestion des éléments du jeu comiques, tout en gardant la sincérité des émotions en racontant l'humanité. Ce voyage est essentiel pour l'acteur, et constitue une préparation pour le travail du jeu clownesque.

Nous resterons ouverts et sensibles pour mettre nos cours en lien avec les différents intervenants de l’école supérieur des Arts du Cirque.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE10 - MUS/approche musicalité

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	IV - INTERPRETATION	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE4 - Interprétation
Intitulé générique	Musique	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Approche de la musicalité	Nbr heures	15	EC / TP	TP - Travaux Pratiques
Professeur titulaire	Isabelle Byloos	Pondération	2	EX / JA	NA - Pas d'examen / Jury
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 20EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	présence et engagement dans le cours	TP	10
	maîtrise technique	TP	
	compréhension des consignes et du travail proposé	TP	
	évolution du parcours personnel	TP	2
	autonomie et créativité	TP	
CRITERES 2	Conscience du corps / S		
	conscience de l'espace tridimensionnel	TP	2
CRITERES 3	Le corps comme instrument / S		
	capacité de dissociation et d'association	TP	
CRITERES 4	Relation à l'espace et aux autres / S		
	être capable de réceptivité et de réactivité	TP	2
CRITERES 5	Phrasé / S		
	pouvoir jouer des variations intérieure d'une phrase	TP	
CRITERES 6	Relation au temps et musical / S		
	être en phase ou capacité à suivre un rythme imposé	TP	
CRITERES 7	Application musicale / S		
	capacité à tenir une partie à l'intérieur d'un ensemble	TP	
CRITERES 8	Expression / S		
	être capable de proposer une situation perntinente et de prendre des risques	TP	
CRITERES 9	Développement de son expression personnelle / S		
	expérimentation et prise de risque	TP	4
CRITERES 10	Méthode / A		
	esprit de synthèse	TP	
CRITERES 11	Autres /		
	situation - interprétation	TP	
CRITERES 12	Autres /		
	valorisation personnelle	TP	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

(acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir suivi le cours de travail de la voix de BAC1.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

(ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
Ce cours de travail de la voix s'inscrit dans le programme pédagogique de l'ESAC selon les principes pédagogiques suivants :
· « (...) la **multidisciplinarité** qui intègre, de manière indissociable à son vocabulaire de base, **le jeu d'acteur** et le mouvement, pour définir son expression originale au sein des différentes expressions des arts de la scène.(...)
· La polyvalence technique
Et il prend en compte que la création circassienne intègre de plus en plus le jeu d'acteur.ice, la parole, la voix parlée.
Le cours a pour but de **libérer la voix naturelle**, celle qui est capable de répondre aux exigences techniques du métier de cricassien.ne : connaissance corporelle squelettique, maîtrise du souffle, puissance et volume en fonction de la spatialité, diversité des fréquences sonores, variations des impulsions de jeu (rythme et cadence), préservation de l'appareil vocal.
Outre l'aspect technique, il s'intéresse également à **l'expression sensible du/ de la circassien.ne** en conjuguant corps, pensées, émotions et sensibilité au travers de la voix.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

(identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Le cours est un travail sur le collectif.
Il est envisagé comme la suite de **l'exploration de la production vocale parlée découverte en BAC1**, indépendamment ou en parallèle au jeu.
Il amène les étudiant.e.s à **mettre en oeuvre les bases techniques** qui leur permettent de répondre aux exigences des multiples pratiques du/de la circassien.ne.
Il poursuit les objectifs suivants :

· Intégrer la dimension corporelle et sonore de la voix parlée ;
· Identifier, explorer et exploiter les moyens sonores participant à l'expression-communication au sein de la pratique circassienne
· En développer la maîtrise ;
· Acquérir progressivement une méthode de travail personnelle.

Programme :

La deuxième année de formation (Bac2) est consacrée à **l'approfondissement de la matière de BAC1 et de l'intégration des acquis au cœur même de la pratique circassienne**.
Pour rappel :
- *Conscience corporelle* : colonne vertébrale, bas du corps et squelette tout entier, notion de tension/relâchement, présence à soi, présence dans l'espace et présence aux autres
- *Conscience du souffle* : respiration diaphragmatique et lombo-sacrée et libération du souffle, détente et relâchement versus tensions
- *Vibrations* : conscience du son tout autour de soi (rapport à l'espace), sensation physique et visualisation des vibrations, libération et amplification, communication de soi vers « l'autre » (partenaires et public)
- *Le canal* à savoir la libération de la mâchoire, de la langue, du voile du palais et de la gorge).
- *Les résonateurs de la poitrine, de la bouche et des dents*

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

(développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le cours se base sur la méthode vocale Freeing the Natural Voice créée par Kristin Linklater.
Le fondement de cette méthode est la recherche d'une pleine liberté de l'appareil vocal « humain » (c'est-à-dire capable d'exprimer ses pensées, émotions et humeurs), pour quiconque souhaite communiquer une expression vraie et authentique.

Induisant connexion entre souffle libre, vibrations sonores et émission d'une vaste étendue de fréquences, cette recherche permet la mise en exergue d'une voix naturelle et puissante, délivrée des tensions qui bloquent et freinent l'expression personnelle.

Les liens entre « la pensée et le corps » et « le corps et la pensée » sont constamment développés et l'imagination est un des outils fondamentaux pour activer ces liens. Une imagination qui fait appel aux cinq sens et qui est reliée au corps.

La méthode « Kristin Linklater » se base sur des **exercices spécifiques suivant une progression (15 étapes) qui l'est tout autant**. Ces exercices, une fois découverts, sont **facilement reproductibles seul**.

Une fois découverte et entraînée, cette méthode devient une véritable « **colonne vertébrale** » **d'échauffement et d'entraînement** ; c'est un rendez-vous essentiel toujours en lien avec le travail du texte, pour une mise en application concrète.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE11 - HIS/histoire de l'art

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Histoire de l'art	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire de l'art	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Virginie Devillers	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Antoine Pickels				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 0EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion adminitrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Bonne connaissance du français et connaissance des grandes périodes de l'histoire.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours d'histoire de l'art Bac2 pose un cadre temporel artistique et sociopolitique de plus en plus précis (renaissance/moyen-âge/temps moderne), en s'appuyant sur l'analyse d'œuvres jalons pour l'histoire de l'art à ces périodes données.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Alternance de cours théoriques et de travail au sein de musées et de lieux d'art contemporain.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le travail se déroulant beaucoup en "extérieur", il ne s'agit bien de ne pas faire du "tourisme culturel" mais de se confronter à la réalité des œuvres, des lieux culturels et des discours produits par ceux-ci. Chaque visite est suivie d'une production personnelle de l'étudiant.

V. REMARQUES

Documentation
Un syllabus général couvre les 3 années. Il est composé de résumés de cours, de textes à lire, d'images, de notes.
Il constitue l'outil de travail de l'étudiant sur les 3 années de formation et est donné en début de première.
L'étudiant étant acteur de son propre savoir, il est invité à le compléter en prenant des notes régulières, en y faisant des croquis, en y dessinant des œuvres...

Type de sanction académique
Bac 1 / Examen écrit de fin d'année (épreuve de session).
Bac 2 / Evaluation continue + épreuve de session orale de fin d'année.
Bac 3 / Evaluation continue + épreuve de session écrite de fin d'année.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE11 - HIS/histoire du cirque

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Histoire du cirque	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Histoire du cirque	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Julien Rosenberg	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 0EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion adminitrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Etre dans une démarche volontaire d'apprentissage du français
Etre dans une démarche volontaire de réflexion sur sa pratique

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'enseignement d'Histoire du cirque s'inscrit dans une volonté d'aider les étudiants à se situer dans le paysage mouvant des arts du cirque. Il accompagne les étudiants à penser leur pratique artistique au regard d'un réseau de filiations (artistiques, sociales, politiques et économiques) qui se déploie dans le temps et dans l'espace. Son objectif est précisément de rendre intelligibles les mutations et les permanences de l'Histoire du cirque en relation avec les autres « Histoires », et ce avant tout, en Occident. Nous étudions aussi les mutations qui nous sont contemporaines prenant partie pour une Histoire du temps présent qui intéresse par ailleurs les étudiants, en les concernant directement.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

7h30. Approfondissement du travail en analyse critique des œuvres de cirque. À partir de trois à quatre spectacles de cirque dit de création représentant des tendances artistiques très différentes, il s'agit d'aiguiser les regards et les capacités d'argumentation des étudiants au sujet des œuvres contemporaines et de leurs caractéristiques par rapport à un panorama des œuvres vingt dernières années.
7h30. Les formes et les esthétiques actuelles du cirque au regard de son histoire : ruptures et filiations. Deux problématiques sont particulièrement étudiées : la diversité des arts du cirque et un regard sur les économies du cirque.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Cette seconde année prend comme acquis les fondamentaux posés l'année précédente : savoir se repérer dans le temps et savoir adopter une posture d'analyse critique de spectacles.

Il s'agit d'aller plus loin, toujours suivant un prisme historique, en favorisant l'échange et l'autonomie des étudiants par rapport aux savoirs. Dans un premier temps, sous la forme de tables rondes, nous menons des analyses critiques de spectacles choisis pour être très différents les uns des autres et permettant d'illustrer une diversité du cirque actuel tout en prenant appui sur les différences observées pour en dresser des généalogies, échanger sur leurs caractères novateurs ou de permanence, au regard de l'histoire des arts vivants en général, et de celle du cirque, en particulier.

Dans un second temps, les étudiants ont des exposés à réaliser en petits groupes (nous créons quatre groupes), autour d'un des deux thèmes choisis. Ils ont trois ouvrages à lire par groupe leur permettant d'alimenter une réflexion sur la diversité artistique dans le cirque depuis une trentaine d'années et sur les différentes réalités économiques du cirque. Chaque séance de 3h45 est dévolue à un thème traité par deux groupes. Une fois l'exposé réalisé, chaque groupe est interrogé par les autres étudiants autour de précisions à apporter ou de questions soumises au débat. L'enseignant intervient alors comme modérateur de ces échanges et complète ou précise les contenus apportés par les exposants en insistant sur les ruptures et les continuités des phénomènes décrits dans les exposés. Cette méthode permet aussi de montrer l'intérêt de mutualiser les connaissances et d'aborder la question du savoir par la lecture qui demeure problématique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA2/UE11 - REG/ingénierie circassienne

Année Académique 2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Régie générale et ingénierie circassienne	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Ingénierie circassienne	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Thomas Loriaux	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion adminitrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Aucun pré-requis particulier.
Pré-requis général : Avoir pratiqué les arts du cirque et avoir participé à des actions de montage et de gestion technique d'agrès de cirque et d'équipements de spectacles dans un cadre professionnel et/ou amateur.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours a pour vocation de compléter les cours acrobatiques et artistiques par une approche des questions spécifiques aux équipements techniques de spectacles et à l'environnement technique et juridique au sein duquel évoluent les artistes et compagnies.
Ce cours s'étale sur plusieurs années (baAC1 et baAC2) avec les mêmes principes. Seuls les objectifs, descriptifs du contenu et critères changent.

Pour ce faire, il aborde des contenus :

- Techniques : directement liés aux équipements, à leur utilisation, leur montage, leur gestion
- de Travail en Hauteur : relatifs à la capacité des personnes à accéder au poste de travail en hauteur adéquatement et en toute sécurité
- Sécuritaires : relatifs à la bonne mise en pratique des méthodes de prévention des risques pour le travailleurs, le public et les biens
- Réglementaires : relatifs à la connaissance de l'environnement juridique de ces activités et de l'exploitation de salles et des équipements
- Logistiques : relatifs à la gestion des stockages, maintenances, vérifications, conditionnements et transports des équipements
- de Gestion documentaire : relatifs à la constitution et à la rédaction des fiches techniques et dossiers techniques

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Objectif :
Ce cours a principalement pour but de permettre aux futurs artistes professionnels de gérer correctement les enjeux techniques et matériels liés à leur art dans les meilleures conditions de sécurité, de gestion et de respect de la réglementation.
En complément, la maîtrise de ces savoirs et aptitudes techniques doit permettre aux futurs artistes professionnels plus de liberté et d'innovation.

Cette formation est pour partie rendue obligatoire par la réglementation, notamment dans les domaines suivants :

- Travaux en Hauteur, port du harnais, travail en suspension
- Utilisation d'appareils de levage et des tours d'échafaudage

Méthodologie :
Ce cours est actuellement considéré comme un cours théorique et repose sur un fort contenu à transmettre.
Les savoirs et les savoirs-faire techniques qui doivent être acquis sont transmis soit de manière totalement théorique sous forme de cours ex-cathedra (à raison de 30% du volume horaire), soit sous forme de présentations techniques sans participation des élèves (à raison de 30% du volume horaire) soit sous forme d'exercices de mise en situation (à raison de 40% du volume horaire).

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Descriptif général du contenu du cours « Ingénierie circassienne » baAC1 & baAC2 :

- Sensibiliser aux risques : anticipation, prévention, méthodes, moyens de protections
- Transmettre des savoirs relatifs au contexte technique et réglementaire : obligations, normes, principes techniques, méthodes, règles de l'art
- Transmettre des savoirs-faire techniques (aptitudes) : accéder au poste de travail, utiliser les équipements relatifs aux techniques de spectacles et mettre en oeuvre des installations complexes suivant des méthodes adéquates et sécuritaires afin de répondre aux besoins de la production et aux objectifs artistiques.

Descriptif particulier du contenu du cours « Ingénierie circassienne » baAC2 :

Le cours de baAC2 est essentiellement centré sur les contenus suivants :

- Connaissance des agrès de cirque, de leur installation et de leur dynamique
- Maîtrise de l'utilisation de l'ensemble des outils nécessaires aux installations techniques complexes
- Maîtrise des notions de calculs de forces, de démultiplications et d'actions acrobatiques dynamiques
- Approfondissement des techniques d'accès sur cordes
- Connaissance des bases de la réglementation sur le travail, les bâtiments, chapiteaux et équipements techniques

Afin d'atteindre ces objectifs, le cours baAC2 aborde les contenus suivants :

Les équipements :

- Connaissance avancée des agrès (trapèzes, cordes, tissus, sangles...) ;
- Connaissance avancée des accessoires d'installation, des structures et des ancrages ;
- Connaissance avancée des équipements de sécurité au travail (harnais, chaussures, casques...) ;

Caractéristiques, usages, avantages, normes, inspections périodiques...

Les techniques :

- Connaissance et maîtrise technique avancées des nœuds et techniques d'amarrage ;
- Connaissance et maîtrise technique avancées des techniques de protection contre les chutes de hauteur ;
- Connaissance et maîtrise technique avancées des accès en hauteur et de la progression verticale sur corde ;
- Connaissance et maîtrise technique avancées des techniques de démultiplication des forces (mouflages) ;
- Connaissance et maîtrise technique avancées du levage, de la suspension et du haubannage des structures, portiques et agrès ;

Praticité, avantages, niveaux de sécurité...

Les règlements :

- Connaissance avancée des principes de prévention des risques au travail ;
- Connaissance avancée des références normatives relatives aux équipements techniques ;
- Connaissance générale des principes de la réglementation sur les lieux accueillant du public ;
- Connaissance générale du principe de la responsabilité et de la délégation de pouvoir ;
- Connaissance générale de la hiérarchie des textes ;

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA2/UE11 - REG/ingénierie circassienne

Année Académique 2026 / 2027

Les notions physiques :

- Connaissance avancée des équilibres et des forces ;
- Connaissance avancée des angles d'élingage et des suspensions en Y ;
- Connaissance avancée des effets des poulies et des démultiplications de forces ;
- Connaissance générale des actions dans les structures : compression, traction, flexion, torsion, flambement ;
- Connaissance générale des actions dynamiques, des facteurs de chute et des absorptions de chocs ;

Compréhension, schémas, méthodes de calculs, exercices...

V. REMARQUES

Interaction avec d'autres cours et activités au sein de l'établissement :

Ce cours est, par nature, très orienté vers la sécurité des élèves et leurs compétences techniques dans leur intégration au fonctionnement de l'école et en préparation de leur future vie professionnelle, il est en lien avec la vie de l'école et les besoins de gestion du matériel, installations, phases de création et de spectacles. Il est donc important de considérer qu'il intervient en collaboration et en complément :

- des cours acrobatiques impliquant la gestion de matériels techniques (aériens, fils, etc.) et pour lesquels les compétences très spécifiques à la gestion de cet agrès sont pour grande partie transmis et acquis dans le cadre du cours acrobatique
- des activités techniques internes à l'établissement (montages, démontages, recherches, créations, spectacles...) qui sont pour grande partie coordonnés par le directeur technique et/ou les régisseurs de spectacles

Organisation logistique du cours :

Au vu de ses spécificités techniques et pédagogiques, ce cours est également caractérisé par :

- Des périodes de cours concentrées en début d'année scolaire afin d'anticiper au mieux l'accueil des élèves par rapport aux notions de sécurité
- Des périodes de cours concentrées sous forme de journées complètes (ou 2 jours) qui permettent :
 - une bonne articulation des contenus théoriques et des phases de mise en situation
 - une bonne disponibilité des plus grandes salles de l'établissement (les samedis et dimanches) et des équipements
 - une capacité de mise à disposition d'équipements complémentaires (¾ du total nécessaire, d'une valeur de l'ordre de 20 000 euros, nécessitant un transport de 3m3 et 600kg) directement mis à disposition par l'enseignant
- Une partie de suivi longitudinal des élèves, des élèves sortants et des besoins techniques de l'école sous forme de conseils et d'assistance technique réalisés par contacts directs, téléphoniques, emails, etc.

Évaluation :

Depuis l'origine de l'école et jusqu'à la situation actuelle, l'évaluation de ce cours n'a jamais réellement intégré d'examen pratique. Or il est clair, du simple point de vue de la nature des acquis, que ce type d'évaluation serait pertinent pour l'analyse des compétences acquises. La difficulté principale réside dans l'organisation logistique de cette évaluation qui rencontre les difficultés suivantes :

- Nécessité du travail en équipe alors que l'évaluation devrait être individualisée
- Durée de l'évaluation estimée à 45' par élève soit une moyenne de 16 x 45' = 12h par promotion.
Ce qui semble difficile à ajouter au planning annuel en plus du volume horaire prévu pour le cours
- La monopolisation des plus grandes salles de l'école pour ces évaluations

Cette évaluation pourrait être, pour l'avenir, intégrée en baAC3 dans le cadre d'une interaction avec les professeurs de spécialités et d'un travail personnel de l'élève sur ses besoins techniques et sa fiche technique, dans l'esprit d'une professionnalisation et d'une autonomie de l'élève à sa sortie.

Relation avec baAC3 :

Les connaissances, aptitudes et compétences ainsi que les critères d'évaluations définis pour baAC3 dans les tableaux ci-dessus sont des conséquences attendues des acquis du cours qui doivent être muris, mis en pratique et nourris d'apports complémentaires afin d'aboutir au niveau attendu en fin d'études. Ces acquis ne sont pas évalués spécifiquement en baAC3 mais sont évalués, très indirectement, par le biais des projets personnels et collectifs.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE11 - SCI/anat,biomécan,diét

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	Non
Intitulé générique	Sciences et sc. appliq. aux arts du crique	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Anatomie, biomécanique, diététique	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Koen Walravens	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC :

0

JA :

0

TP :

0

EX :

20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	20
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion adminitrative	EC	
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- 1 Recherche d'exercices et techniques d'assouplissement et d'étirement à base de sa connaissance anatomique
- 2 Le système cardio-vasculaire et respiratoire (théorie et pratique)
- 3 Les traumatismes fréquents et taping

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Références :
« anatomie pour le mouvement » Blandine Calais-Germain IV

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- A
- 1 Descriptif des mouvements de la région
 - 2 Etude de ce qui à trait à la souplesse de la région
 - 3 Etude de ce qui a trait au renforcement musculaire de la région
 - 4 Etude de ce qui à trait à la coordination des mouvements de la région
- B
- Travail respiratoire et cardiologique en pratique

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE12 - ACR/acro dynamique

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Acrobatie	Crédits	4	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Acro dynamique	Nbr heures	90	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Axel Seeuws	Pondération	8	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Cécile Deterville				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0JA : 0TP : 0EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	14
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	6
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Préparation acrobatique sur le curviligne ouvert et fermé, ainsi que l’acrobatie de base jusque volte et rondade.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

la deuxième année se déclinera surtout en terme d’enchaînement sur les éléments de base et en intégration de ces derniers dans le milieu artistique par le biais du collectif et de « cours symbioses ».

D’autre part, une partie du travail sera alors axé sur l’endurance spécifique acrobatique afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d’un spectacle individuel ou collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

90h de cours sur un entraînement hebdomadaire de3*2h Objectifs :
Recherche de sensation et de ressenti
Développer un mouvement nouveau à partir d’un mouvement maîtrisé
Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

une partie du travail est dirigé pour évoluer vers une pratique personnelle qui augmentera progressivement jusqu’à 40% du volume horaire.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE12 - ACR/acro statique

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Acrobatie	Crédits	2	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Acro statique	Nbr heures	45	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Axel Seeuws	Pondération	4	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Cécile Deterville				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 0 TP : 0 EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	14
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	6
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Alignement en appui sur les mains et maîtrise des différents équilibres en 2 et 3 appuis. Amélioration de la souplesse générale individuelle

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours sera basé d'une part sur un travail plus performant en équilibre en 2 appuis et d'autre part sur une approche de position d'équilibre en 1 appui.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

45h de cours sur un entraînement hebdomadaire 1*1h ou 2h/semaine
Objectifs :
Recherche de sensation et de ressenti
Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

un travail répétitif et dirigé au départ sur la performance en équilibre qui va évoluer au fur et à mesure de l'année vers un travail de plus en plus personnalisé

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA2/UE12 - PPS/préparation physique

Année Académique 2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Préparation physique spécifique	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Préparation physique spécifique	Nbr heures	45	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Koen Walravens	Pondération	6	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 0

TP : 0

EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	4
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	6
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	6
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	20

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Connaissance de base de son propre schéma corporel pour le travail de coordination, souplesse, force et endurance

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

En deuxième année, une fois l'équilibre postural préservé, la préparation physique spécifique sera axée sur l'augmentation de la performance en fonction des exigences de la spécialité en arts du cirque. Elle viendra se greffer sur le contenu orienté prévention de la première année. On y ajoutera un début de travail de pliométrie, explosivité et de travail excentrique

Théorie:
Pathologies courantes, importance de récupération (sommeil, hydratation, nutrition, glace)

Pratique:
Reprendre le programme individuel et intensifier progressivement.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

45h de cours sur un entraînement hebdomadaire de 1*1h + le stage d'intégration de début d'année

- Objectifs :
- Recherche de sensation et de ressenti
 - Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
 - Implication personnelle
 - Analyse d'un mouvement par vidéo.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

L'étudiant au terme de la deuxième année pourra :

- comprendre en terme d'inadapté ou d'adapté les programmes basés sur le travail en série avec ou sans charges.
- fixer en fonction de sa spécialité et de ses manques des objectifs à plus ou moins court terme
- être capable de gérer l'intégration de sa préparation physique en fonction de l'horaire hebdomadaire
- d'élaborer en collaboration avec son professeur d'art du cirque, du préparateur physique et du kinésithérapeute un programme adapté à ses objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE12 - TRA/trampoline

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	VI - TECHNIQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE6 - Cours techniques
Intitulé générique	Trampoline	Crédits	3	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Trampoline	Nbr heures	60	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Cécile Deterville	Pondération	6	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire	Axel Seeuws				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 0 TP : 0 EX : 20

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	Investissement sur l'année	EC	
	Présence / absence	EC	
	Progression dans l'apprentissage	EC	
	x		
	x		
CRITERES 2	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EC	
CRITERES 4	Autonomie / S		
	implication personnelle	EC	
CRITERES 5	Ouverture à l'apprentissage / A		
	spinal: intégration et manipulation	EC	
CRITERES 6	Attitude / A		
	conscience des autres et organisation personnelle et collective	EC	
CRITERES 7	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EC	
CRITERES 8	Maîtrise du schéma corporel / S		
	diversification du vocabulaire	EX	16
CRITERES 9	Capacité à transférer / S		
	développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé	EX	
CRITERES 10	Savoir se situer / C		
	évaluer sa charge de travail physique et mental	EX	4
CRITERES 11	Autres /		
	examen écrit	EX	
CRITERES 12	Autres /		
	examen oral	EX	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Préparation acrobatique sur le curviligne ouvert et fermé, différenciation des positions en rotation avant et arrière, combinaison de rotations transversales avec rotations longitudinales.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Les bases du trampoline ayant été fixées au cours de la première année, nous allons nous orienter vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel acrobatique de chacun. Une partie technique restera commune pour tous et la seconde partie sera en rapport au cours d'acrobatie dynamique : enchaînements de figures acrobatiques mais également acquisition de nouveau mouvement technique à transférer en acrobatie dynamique. Nous travaillerons donc dans un esprit de synergie entre les deux cours, le trampoline au service de l'acrobatie dynamique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

60h de cours réparties en 1*2h/semaine mais intégrées au sein du cours d'acrobatie.

- Objectifs :
- Recherche de sensation et de ressenti
 - Développer un mouvement nouveau à partir d'un mouvement maîtrisé
 - Implication personnelle

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

nous travaillerons donc dans un esprit de synergie entre les 2 cours, le trampoline au service de l'acrobatie dynamique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/jonglerie

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Benjamin Richter	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours de jonglerie et manipulation d'objet(s), dans la famille des cours d'arts du cirque

- le travail de base : correction de la technique acquise et de l'attitude corporelle, vers un mouvement de jonglerie fluide, économe et disponible.
- aborder les aspects plus artistiques avec des thèmes sur la mise en mouvement et l'interprétation. De cette manière, il redécouvrira du matériel déjà existant, mais aussi (et c'est là le plus constructif) il créera de nouvelles passes, ou trouvera une nouvelle façon de les réaliser, de les interpréter

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

2ème année - Objectifs = diversification

Elargissement du vocabulaire technique pour atteindre des passes de difficultés supérieures, avec déjà, si possible, une touche personnelle dans l'utilisation de cette technique.

Recherche de nouveaux éléments techniques originaux de haut niveau.

Confrontation avec d'autres styles : placer l'étudiant face à des directions techniques ou artistiques qu'il ne prendrait pas naturellement.

Improvisations et commandes basées plus particulièrement sur :

- la mise en mouvement de la passe technique
- l'utilisation de la musique
- l'interprétation : les niveaux d'énergies, les démarches, les humeurs...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

2ème année

Continuer les différentes pistes de la 1ère année

Le programme technique continue de la même manière, mais les désirs de l'étudiant seront de plus en plus prioritaires.

Par les improvisations sous forme de mise en situation particulière, aider l'étudiant à créer ou recréer des passes techniques pour dépasser le stade d'imitation de ses pairs, et ce en rapport avec la direction technique et artistique que l'étudiant souhaite prendre.

Travail sur la musique : en accord, en opposition, tenir comptes des temps forts, du rythme général d'un morceau,...

Faire des commandes intégrant de plus en plus d'éléments - composantes d'un numéro de jonglerie, afin d'aborder ce travail d'un manière de plus en plus complexe et complète.

Explorer d'autres directions de style :

- un autre rythme, en rapport avec un autre tonus
- une autre catégorie de passes techniques
- par des musiques très différentes

En fin de 2ème année, la performance technique est toujours présente mais l'accent sera également porté sur la manière dont il défendra son propos, par la musique ou texte ou silence ou..., par le costume, par la scénographie éventuelle, l'interprétation et la qualité de mouvement. La prise de risque artistique sera encouragée. C'est l'année où jamais pour tester de manière approfondie un projet personnel. La personnalité doit ressortir.

V. REMARQUES

Obligation : Salle avec hauteur de 5 m

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/tissu

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique de base.
Être capable d'exécuter les éléments techniques de base la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et mentale.
Avoir une bonne maîtrise de son corps et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail est plus personnalisé par rapport aux caractéristiques personnels de chaque étudiant : la morphologie, les capacités physiques et mentales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année, savoir varier le rythme, la vitesse et l’amplitude des éléments techniques.
L’attention sur l'amélioration en termes de technique et d'esthétique des éléments techniques déjà acquis.
Enrichissement du vocabulaire technique : recherche des nouveau éléments techniques. La capacité de développer un nouvel élément technique à partir d'un élément technique maîtrisé. Sans oublier la loi de la biomécanique, interpréter les éléments techniques classiques.
Exploitation de son agrès dans les manières inhabituelles.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments techniques de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en termes d'enchaînement sur les éléments techniques maîtrisés. Savoir inventer et composer les enchaînements techniques.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur sa spécialité en art du cirque (trampoline, acrobatie, danse, etc.).
Savoir analyser les mouvements et, avec l’aide du professeur, découvrir les faiblesses dans l’exécution du mouvement.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis.
Une capacité d'auto-évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément technique. Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure. Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La façon de l'apprentissage est plus personnalisé pour chaque étudiant selon ses capacités.
L'élève de la deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Utilisation de parade et de manipulation pour pouvoir réaliser un élément technique dans sa globalité et assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition des éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnel de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 50% / élève 50%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l’examen Art du Cirque est basé sur le programme d’étude de chaque étudiant et selon les règlements de l’examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/mât chinois

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées de la technique du Mât Chinois.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une confiance dans leurs appuis et dans les airs et idéalement une détermination favorisent le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline de mât chinois.

En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont peaufinées.

Il s'agit de pratiquer des éléments techniques individuels et groupés.

Le tout est abordé pour une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.

La complexité des éléments augmente en vue d'un avenir professionnel.

Les enchaînements incluent des éléments plus élevés en difficulté.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.

Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.

L'élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.

Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique.

Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l'élève.

L'apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation.

Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l'étudiant.

L'élève se fait guider, et questionner, aussi sur son œil analytique et didactique vis-à-vis des collègues de cours et apprend des techniques de parer des mouvements en apprentissage.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Echauffement avec l'agrès

Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès

Exercices préparatoires aux divers éléments techniques avec différentes étapes d'apprentissage.

Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d'analyse.

Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.

Recherche sur de nouvelles figures propres à leurs corporalités.

L'accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.

Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l'élève.

Les temps d'exploration sont prévus aussi pour laisser place à l'émergence de la particularité de ceux-ci.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe. L'élève confirme, réévalue les souhaits d'où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l'amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.

L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l’écoute et ajustés en fonction de l’état physique et psychique de l’étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/cadre aérien

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF**I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)****II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)**

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates aériens doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour se concentrer sur l'essentiel. Ils doivent trouver les liens, les états préparatoires à la voltige. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/main à main

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

1. Utiliser les habiletés physiques dans la 1^{ère} année afin d’établir un nouveau programme pour la 2^{ème} année.
 2. Travailler la répétition du mouvement jusqu'à ce qu'il devienne automatique 3.
 3. Augmentation de la difficulté des éléments techniques de base, correction des défauts.
 4. Développer des éducatifs pour la maîtrise de la base technique.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

1. Poursuivre la formation physique et technique pour l'étude de nouveaux éléments sur la base déjà acquise.
 2. Augmentation de l'activité physique pour le développement de la force musculaire et l'endurance
 - 3 Développer les capacités individuelles pour servir le travail collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

1. Utiliser des exercices supplémentaires pour étudier les éléments d'une grande complexité.
 2. Pousser le travail de la répétition pour tendre au mouvement parfait.
 3. Utiliser des outils de sécurité pour surmonter la peur

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Préparation du voltigeur par un échauffement personnel avant de commencer le travail collectif, pour éliminer les risques de blessures. Puis commencer le travail en groupe en augmentant progressivement la difficulté technique en ayant toujours conscience de la sécurité (longes, tapis,..) travail de répétition...
Attention plus élevée à la qualité de l’exécution du mouvement technique.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/sangles aériennes

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Intensifier le programme de renforcement et flexibilité correspondant à l'étudiant.
Chercher à progresser l'endurance spécifique.
Chercher à s'exprimer avec le vocabulaire technique acquis.
Chercher à déformer / transformer des mouvements / figures techniques pour chercher un style singulier.
Travail technique et de recherche sur l'amplitude , le rythme et l'espace.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
Développer la capacité d'écriture.
Développer ses capacités d'auto-analyse.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder les sangles.
Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simples et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique des sangles ou de figures particulières si nécessaire
Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires.
En suspension : les levés de jambes vers diverses positions avec moins d'aide/ drapeau / travail de rotation (droite/gauche) avec des montés vers les différents drapeaux / Ballants à deux bras et ses variations / Ballants à un bras avec ses variations
En appui : les positions d'appui sur deux / un bras / les enroulés avec bras tendus / bras fléchis
Travail de chute après les enroulés.
Travail au sol : différentes manières de rentrer et sortir des sangles / manipulation des sangles.
La recherche de tout ce travail est envisagée de manière symétrique , c'est-à-dire avec le bras droit comme avec le gauche.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu/Contexte; cfr. Methodologie.
Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs variables (blessures, nombre d'heures de cours...)
Éthique
La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/acrodanse

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Bases d'acrobatie au sol (séries de roulades avant vers placements de dos, roues, rondade, salto avant, salto arrière de l'arrêt, rondade flic, flic enchaînés, salto costal) avec parade et/ou tapis
ATR avec un placement correct
Notion de danse
Une réelle envie de chercher et développer un projet personnel autour de mouvements acrobatiques et dansés.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque. Il traite directement la passion des étudiants.

« ce que le cours recherche »

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Maîtrise et enrichissement des mouvements.
Recherche de mouvements acrobatiques inspirés par la danse (hip-hop, capoeira, contemporaine...)
Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, équilibre/déséquilibre, le rythme.
Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
Recherche d'une fluidité et liberté de mouvement.
Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, le sol, l'espace.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder l'acrodanse.
Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.
Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de l'acrodanse en particulier.
Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La deuxième année cherche à affiner le niveau technique et artistique acquis en première année.
Des nouveaux mouvements se rajoutent et une recherche plus personnelle est entamée.

Méthode :

Choix des objectifs et figures à travailler en dialogue avec l'étudiant en début d'année. Ces choix dépendent des acquis de l'étudiant, de ses ambitions et de ce qui semble réaliste et judicieux à l'enseignant.
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché, etc)

Échauffement général
Échauffement acrobatique (figures simple et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique de l'acrodanse ou de mouvements particuliers si nécessaire

Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires
Analyse et auto-analyse des figures effectuées

Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance
Variations de vitesse et de qualité gestuelle (tonique, relâché, saccadé, lié...)

Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support (musique, texte, visuel...)

Exercices d'écriture

Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

Éthique

La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuel. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/fil dur

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	1
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	2
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Technique: précision de tous les mouvements, écrire et/ou réaliser plusieurs enchaînements.
Auto-évaluation: capacité à évaluer ses limites, son niveau d'énergie physique et mentale.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail de 2ème année doit être consacré au perfectionnement et l'amélioration continue des différents mouvements et technique.
Meilleure maîtrise de ces techniques constituent un préalable au travail de recherche sur des différents enchaînements.
Le travail peut également être consacré à l'exploration de techniques permettant de personnaliser la démarche artistique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Le travail est axé sur la recherche conjointe entre étudiant et professeur.
Un dialogue sur le développement d'une esthétique personnelle doit permettre de définir pour chacun les exercices à réaliser et les figures à travailler.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/bascule

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Arne Sabbe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Aurelia Brainlowsky				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

"en construction en cours d'année 2026/2027"

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

"en construction en cours d'année 2026/2027"

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

"en construction en cours d'année 2026/2027"

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/corde

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Anna Ward				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique de base.
Être capable d'exécuter les éléments techniques de base la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et mentale.
Avoir une bonne maîtrise de son corps et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail est plus personnalisé par rapport aux caractéristiques personnels de chaque étudiant : la morphologie, les capacités physiques et mentales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année, savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
L'attention sur l'amélioration en termes de technique et d'esthétique des éléments techniques déjà acquis.
Enrichissement du vocabulaire technique : recherche des nouveau éléments techniques. La capacité de développer un nouvel élément technique à partir d'un élément technique maîtrisé. Sans oublier la loi de la biomécanique, interpréter les éléments techniques classiques.
Exploitation de son agrès dans les manières inhabituelles.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments techniques de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en termes d'enchaînement sur les éléments techniques maîtrisés. Savoir inventer et composer les enchaînements techniques.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur sa spécialité en art du cirque (trampoline, acrobatie, danse, etc.).
Savoir analyser les mouvements et, avec l'aide du professeur, découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis.
Une capacité d'auto-évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément technique. Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure. Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La façon de l'apprentissage est plus personnalisé pour chaque étudiant selon ses capacités.
L'élève de la deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Utilisation de parade et de manipulation pour pouvoir réaliser un élément technique dans sa globalité et assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition des éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnel de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 50% / élève 50%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/cerceau

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Anna Ward				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique de base.
Être capable d'exécuter les éléments techniques de base la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et mentale.
Avoir une bonne maîtrise de son corps et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail est plus personnalisé par rapport aux caractéristiques personnels de chaque étudiant : la morphologie, les capacités physiques et mentales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année, savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
L'attention sur l'amélioration en termes de technique et d'esthétique des éléments techniques déjà acquis.
Enrichissement du vocabulaire technique : recherche des nouveau éléments techniques. La capacité de développer un nouvel élément technique à partir d'un élément technique maîtrisé. Sans oublier la loi de la biomécanique, interpréter les éléments techniques classiques.
Exploitation de son agrès dans les manières inhabituelles.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments techniques de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en termes d'enchaînement sur les éléments techniques maîtrisés. Savoir inventer et composer les enchaînements techniques.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur sa spécialité en art du cirque (trampoline, acrobatie, danse, etc.).
Savoir analyser les mouvements et, avec l'aide du professeur, découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis.
Une capacité d'auto-évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément technique. Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure. Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La façon de l'apprentissage est plus personnalisé pour chaque étudiant selon ses capacités.
L'élève de la deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Utilisation de parade et de manipulation pour pouvoir réaliser un élément technique dans sa globalité et assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition des éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnel de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 50% / élève 50%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/équilibre

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Aurelien Oudot	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- Bases solides en équilibre sur les mains : endurances (1min), positions personnelles aux sol sur 2 bras, montées en force, différents 1 bras au sol, transferts sur blocs, passages et différentes position un bras sur blocs, positions de plus en plus complexes sur 2 et 1 bras sur cannes (drapeaux, figas, ...)
- Bonne flexibilité : des épaules, du dos, fermeture et écarts
- Condition physique spécifique au niveau des membres supérieurs, épaules et omoplates afin de renforcer la base d'équilibre et éviter les blessures.
- Recherche d'une certaine physicalité, au niveau des membres inférieurs : déliés les membres inférieurs en les dissociant de la base d'équilibre. Trouver une singularité dans sa pratique et recherche en équilibre.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque ; le professeur s'adapte au profil et au projet de chaque étudiant tout en gardant comme ligne directrice une singularité et une virtuosité circassienne.

« Ce que le cours recherche » :

1. - Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
- Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en général et des équilibres en particulier.
- Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.
2. - Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
- Maîtrise et enrichissement des différentes positions d'équilibre.
- Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, son matériel, le sol, l'espace.
- Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, rythmes, amplitudes, etc...
- Recherche de gestuelles de mises en place, montés, descentes et mise en mouvement
- Recherche de positions et de mouvement s'incrimant dans la gestuelle personnelle de l'étudiant.
- Recherche de modifications et personnalisation de positions afin de les intégrer au mieux au vocabulaire et langage de l'étudiant.
- Recherche d'ouverture et disponibilité envers d'éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
- Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.

La seconde année invite l'étudiant à rechercher et identifier son style propre, sa propre définition de l'équilibre. Équilibrant le travail entre la recherche technique et la recherche de qualité de mouvement.
Construisant sur une méthode de travail établie lors de la première année, la seconde année amènera l'étudiant vers une plus grande autonomie.
Il utilise ainsi une routine ainsi qu'une méthode de travail au service d'une recherche personnelle.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

- Afin de créer un vocabulaire, constituant la base de sa recherche, la seconde année permettra de mettre en place :
- L'élaboration d'un « dictionnaire personnel » de positions d'équilibre.
 - Exploration autour de l'utilisation de sa technique.
 - La fixation des objectifs et des figures à travailler, sur proposition de l'étudiant ainsi que du professeur.
 - Une réflexion sur ses envies et positionnements artistiques.

L'ensemble de ces éléments sont en constante évolution, une réévaluation de chacun sera donc nécessaire tout au long du cursus, notamment en cas de questionnement fondamental, blessure ou autre.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu du cours :

- Travail technique arts du cirque :
 - *Echauffement général, exercices de préparation spécifique à la pratique des équilibres. (musculation, exercices de physio, travail de souplesse, endurance,...)*
 - *Echauffement et travail d'équilibre. (bases)*
 - *Évolution d'équilibre de figures de plus en plus complexes au sol, sur les blocs puis sur les cannes*
 - *Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance.*
 - *Analyse et auto-analyse des figures effectués.*
- Travail technique transitoire
 - *Éducatifs et travail de figures de plus en plus complexes sur éléments éducatifs (sols et blocs)*
 - *Possible rencontre circassienne entre élèves ; en fonction des disponibilités et envies.*
 - *Travail de transition d'éléments acquis sur éléments éducatifs vers l'agrès de l'élève.*
- Travail d'écriture de plus en plus présent
 - *Travail autour de vitesse, amplitude et qualité de mouvement.*
 - *Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support. (musique, texte, visuel...)*
 - *Exercices d'écriture.*

Contexte :

Le cours d’arts du cirque s’inscrit dans un programme complet intégrant de façon intrinsèque l’ensemble des autres cours ; des réflexions seront donc évidemment mises en place avec les autres professeurs, notamment avec les professeurs de préparation physique et d’acrobatie.

Le cours d’arts du cirque est un cours spécialisé dans lequel le professeur est en charge de peu d’élèves ; un fonctionnement sera donc mis en place afin d’optimiser les entraînement et instaurer une ambiance de travail saine et efficace.

Ethique :

L’enseignant accompagne et guide l’étudiant. Il est au service de celui-ci ainsi que de sa progression, ce qui implique qu’il prenne certaines décisions nécessaires, tout en gardant le meilleur intérêt de l’élève comme base de réflexion première.

La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. Cette relation est un lien privilégié qui doit malgré tout observer une certaine distance afin de prévenir tout débordement.

V. REMARQUES

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d’entrée, de la vitesse de progression et d’autres facteurs (blessures, nombre d’heures de cours…)

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA2/UE7 - ARC/trapèze Washington

Année Académique 2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - équilibre	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Aurelien Oudot	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20

JA : 20

TP : 0

EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- Bases en acrobatie statique au sol:
Équilibre avec placement correct, montées en force, travail avec blocs, équi tête et recherche de positions, 1 bras, etc...
- Travail d'équilibre sur équipement:
Équilibres de plus en plus complexes sur surface molle développant le travail de proprioception (équipement kiné de proprioception, ...), travail de figure plus complexe sur cannes (1bras, ...)
- Sur l'agrès :
Transfert des différents éléments d'acrobatie statique sur agrès, travail sur l'agrès et recherche personnelle entre sa technique et l'objet.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque ; le professeur s'adapte au profil et au projet de chaque étudiant tout en gardant comme ligne directrice une singularité et une virtuosité circassienne.

« Ce que le cours recherche » :

1. - Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
- Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et du trapèze washington en particulier.
- Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.
1. - Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
- Maîtrise et enrichissement des mouvements d'équilibres.
- Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, son agrès, l'espace..
- Travail des appuis, des suspensions, des différentes qualités de corps, équilibre/déséquilibre, rythmes, amplitudes, etc..
- Recherche d'éléments acrobatiques s'inscrivant dans la recherche personnelle de l'étudiant.
- Recherche de personifications d'éléments acrobatiques afin de les intégrer au mieux dans le vocabulaire de l'étudiant.
- Recherche de l'ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
- Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.

La seconde année invite l'étudiant à rechercher et identifier son style propre, sa propre définition de l'acrodanse. Équilibrant le travail entre la recherche technique et la recherche de qualité de mouvement.
Construisant sur une méthode de travail établie lors de la première année, la seconde année amènera l'étudiant vers une plus grande autonomie.
Il utilise ainsi une routine ainsi qu'une méthode de travail au service d'une recherche personnelle.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

- Afin de créer un vocabulaire, constituant la base de sa recherche, la seconde année permettra de mettre en place:
- L'élaboration d'un « dictionnaire personnel » de figures à travailler sur éléments « éducatifs » ainsi que sur l'agrès.
 - L'assumption de la gestuelle de l'étudiant.
 - La fixation des objectifs et des figures à travailler, sur proposition de l'étudiant ainsi que du professeur.
 - Une réflexion sur ses envies et positionnements artistiques.

L'ensemble de ces éléments sont en constante évolution, une réévaluation de chacun sera donc nécessaire tout au long du cursus, notamment en cas de questionnement fondamental, blessure ou autre.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu du cours:

- Travail technique arts du cirque:
- *Echauffement général, exercices de préparation spécifique à la pratique du trapèze washington. (musculation, exercices de physio, travail de souplesse, endurance,...)*
- *Echauffement en équilibre (endurance, travail de transferts sur blocs, etc...).*
- *Évolution en équilibre vers des figures de plus en plus complexes sur éléments « éducatifs » puis travail sur les éléments à aborder sur l'agrès.*
- *Travail dans différentes conditions offertes par l'agrès (équilibre et équi tête en balancier, en rotation, etc...*
- *Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance.*
- *Analyse et auto-analyse des figures effectuées.*
- Travail technique transitoire
- *Possible rencontre circassienne entre élèves ; en fonction des disponibilités et envies.*
- *Travail de transition d'éléments et intégration des différentes figures afin d'éviter une « présentation » de figures.*
- Travail d'écriture de plus en plus présent
- *Travail autour de vitesse, amplitude et qualité de mouvement.*
- *Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support. (musique, texte, visuel...)*
- *Exercices d'écriture.*

Contexte :

Le cours d'arts du cirque s'inscrit dans un programme complet intégrant de façon intrinsèque l'ensemble des autres cours; des réflexions seront donc évidemment

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA BA2/UE7 - ARC/trapèze Washington

Année Académique 2026 / 2027

mises en place avec les autres professeurs, notamment avec les professeurs de préparation physique et d’acrobatie.

Le cours d’arts du cirque est un cours spécialisé dans lequel le professeur est en charge de peu d’élèves; un fonctionnement sera donc mis en place afin d’optimiser les entraînement et instaurer une ambiance de travail saine et efficace.

Ethique :

L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de celui-ci ainsi que de sa progression, ce qui implique qu'il prenne certaines décisions nécessaires, tout en gardant le meilleur intérêt de l'élève comme base de réflexion première.

La relation enseignant-eitudiant est baseie sur le respect et la confiance mutuels. Cette relation est un lien privilégié qui doit malgré tout observer une certaine distance afin de prévenir tout débordement.

V. REMARQUES

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/corde volante

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique de base.
Être capable d'exécuter les éléments techniques de base la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et mentale.
Avoir une bonne maîtrise de son corps et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le travail est plus personnalisé par rapport aux caractéristiques personnels de chaque étudiant : la morphologie, les capacités physiques et mentales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année, savoir varier le rythme, la vitesse et l'amplitude des éléments techniques.
L'attention sur l'amélioration en termes de technique et d'esthétique des éléments techniques déjà acquis.
Enrichissement du vocabulaire technique : recherche des nouveau éléments techniques. La capacité de développer un nouvel élément technique à partir d'un élément technique maîtrisé. Sans oublier la loi de la biomécanique, interpréter les éléments techniques classiques.
Exploitation de son agrès dans les manières inhabituelles.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments techniques de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en termes d'enchaînement sur les éléments techniques maîtrisés. Savoir inventer et composer les enchaînements techniques.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur sa spécialité en art du cirque (trampoline, acrobatie, danse, etc.).
Savoir analyser les mouvements et, avec l'aide du professeur, découvrir les faiblesses dans l'exécution du mouvement.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis.
Une capacité d'auto-évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément technique. Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure. Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La façon de l'apprentissage est plus personnalisé pour chaque étudiant selon ses capacités.
L'élève de la deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Utilisation de parade et de manipulation pour pouvoir réaliser un élément technique dans sa globalité et assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition des éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnel de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 50% / élève 50%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/sangles boucles

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)
II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)
V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE8 - PRO/production

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	V - THEORIE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE2 - Projets personnels
Intitulé générique	Production et structure de création	Crédits	1	UE corequis	BA2/UE7 - Arts du cirque
Intitulé ESAC	Production et formation administrative	Nbr heures	15	EC / TP	NA - Pas d'évaluation
Professeur titulaire	Sara Lemaire	Pondération	2	EX / JA	EX - Examen EE / EP
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☐ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☐ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☐ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☐ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☒ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☒ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 0 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	examen	EX	
	Présence	EX	
	Ecoute	EX	
	utiliser le vocabulaire spécifique à la production et aux structures de création du spectacle vivant	EC	5
	travail de recherche individuel ou par groupe	EC	5
CRITERES 2	Savoir / S		
	avoir intégré grands moments de l'hist. des arts plast., visuels et de l'espace, de la préh. à la fin du 19ème	EX	
CRITERES 3	Enjeux techn. et sécurit. relatifs aux équip. de spect. et au fonct. de l'école / S		
	mise en pratique, participation, capacité d'anticipation et autonomie partielle	EX	
CRITERES 4	Connaissance des équip. techn. : données techn., spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 5	Connaissance des équip. de protection : usages, spécificités, capacité de choix / S		
	mise en pratique, capacité à sélectionner et à utiliser avec autonomie	EX	
CRITERES 6	Connaiss. du calcul des forces et princip. phys., de la dynam. des agrès acrobat. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 7	Connaiss. de la réglem. sur le travail, les bât. publics et les équip. de spect. / S		
	connaissance, compréhension détaillée, capacité à appliquer à des situations pratiques et des dossiers	EX	
CRITERES 8	Approfondissement des connaissances théoriques et des pratiques artistiques / A		
	se servir des connaissances acquises et les expérimenter dans sa pratique	EX	
CRITERES 9	Compétences / C		
	reconnaître une œuvre non vue et dégager les questions posées dans le cadre socio-hist. de son émergence	EX	
CRITERES 10	Connaissances de son environnement prof. et mise en pratique d'un projet		
	identifier les partenaires potentiels et comprendre leur modes d'intervention	EC	5
CRITERES 11	Enjeux relatifs à la production de spectacles vivants		
	identifier et comprendre les outils de production et de gestion adminitrative	EC	5
CRITERES 12	Enjeux relatifs à la diffusion et la promotion de spectacles vivants		
	identifier et apprécier l'efficacité des supports de promotion/communication	EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

(ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
Ce cours de deuxième année a pour objectif de familiariser les étudiants avec leur futur environnement professionnel. Il s'inscrit dans la volonté de permettre aux étudiants d'initier une réflexion sur leurs pratiques et de les accompagner dans la formulation de leurs propres projets.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

(identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
Démarche pédagogique : Partir des représentations des étudiants et initier une réflexion sur leurs propres pratiques. Introduction aux outils liés à la production, à la diffusion et à la promotion de spectacles vivants. Confrontation et analyse de documents. Travaux de recherche d'informations complémentaires (individuels et collectifs). Exercices d'accompagnement à la formulation d'un projet personnel et à la constitution de son propre réseau professionnel.
Objectifs généraux : Acquérir une méthode de recherche, d'analyse et de réflexion. Savoir identifier les partenaires potentiels d'un projet et leurs modes d'intervention. Appréhender les enjeux économiques et techniques du montage d'un projet artistique. Formuler une approche concrète et personnelle de sa pratique artistique. Encourager et développer un travail critique de spectateur/acteur du secteur

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Présentation et analyse des modes d'organisation du spectacle vivant, des structures économiques et politiques du secteur culturel

- Introduction aux notions de financements publics de la culture, d'économie du cirque contemporain en Belgique et en Europe
- Familiarisation avec le vocabulaire spécifique et les spécificités du secteur cirque

Le fonctionnement des outils liés à la production, la diffusion et la promotion de spectacles vivants

- Présentation des outils liés à l'organisation et à la production de spectacles vivants (calendrier de mise en œuvre, budgets, plan de diffusion...)
- Cas d'espèces : Analyse de dossier de production, de demandes de subsides, de documents budgétaires ...
- Comprendre le montage financier d'une production : Élaboration d'un budget prévisionnel
- Introduction aux enjeux financiers et matériels d'une production - Présentation des outils nécessaires à la diffusion de spectacles
- Assimilation du vocabulaire propres à la production et la diffusion
- Identifier les partenaires potentiels d'un projet artistique professionnel, les réseaux (artistiques, sociaux, économiques, politiques) et leurs modes d'intervention.
- Mobilisation des connaissances personnelles, identification de son propre réseau.
- Identification des outils d'informations sur le secteur/environnement pro.
- Travaux de recherches d'informations, lectures de documents administratifs, législatifs...
- Présentation et sensibilisation aux métiers artistiques, techniques et administratifs liés à la création artistique
- Exercices d'analyse de supports de promotion-communication/projets

Rencontre avec des professionnels du secteur

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/main à main (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Connaissances:

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Etre capable de gérer la méthodologie d'entrainement vécue en première année

Acquis:

porteur :
-maîtrise des alignements et des forces nécessaires à mettre en œuvre
-maîtrise des tempos et rattrapes
-conscience corporelle au service du voltigeur

voltigeur :
-niveau en équilibre confirmé
-niveau en acrobatie confirmé
-bonne conscience corporelle

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Développer et veiller à une relation équilibrée au sein du groupe dans le travail
Validation des figures simples
Juxtaposition de séquences
Acquisition d'éléments complexes
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution des étudiants
Accent sur la maîtrise et la compréhension des actions individuelles et collectives
Adapter son vocabulaire technique au service d'une création
Explorer de nouvelles pistes
Travail de recherche autour de leurs spécificités

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

évolution des routines de travail individuelle et collective
développer le renforcement musculaire et la flexibilité
apprentissage par répétition
apprentissage en situations adaptées (longe, tapis, parade, manipulation...)
développer l'analyse et l'auto-analyse (compréhension du geste...)
augmenter la capacité d'endurance (tests réguliers)
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
adapter un programme en vue de propositions artistiques
guider vers l'autonomie
personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Formation individuelle du voltigeur

équilibre et ses évolutions complexes sur sol, blocs, cannes...
acrobatie de l'arrêt
renforcement musculaire et flexibilité adapté aux besoins
Formation individuelle du porteur
placement avec une barre légère (respect alignement et trajectoire)
travail avec une barre chargée (alignement, endurance, explosivité)
équilibre au sol
renforcement musculaire et flexibilité adapté aux besoins
Formation collective
perfectionnement des bases comme support d'échauffement
acquisition de figures complexes en statique et dynamique
travailler sur des séquences plus longues mêlant des positions statiques, dynamiques, en mouvement...
travail sur la recherche et composition d'un enchaînement
recherche autour des possibilités et spécificités du groupe
travail sur l'amplitude, la qualité, le rythme, l'espace
vers une personnalisation du geste
Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique
sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque
Le porteur est garant de la sécurité de son voltigeur

V. REMARQUES

Adapter le programme en fonction du parcours en première année
Pratiquer une discipline collective nécessite non seulement des capacités et qualités physiques spécifiques mais aussi une grande ouverture vis à vis de son/sa partenaire. L'empathie, l'écoute, la communication, la confiance... sont la base et l'équilibre ultime au sein du groupe.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Roman Fedin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	5
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	1
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Maîtrise du vocabulaire technique de base.
Être capable d'exécuter les éléments techniques de base la plus parfaite possible.
Savoir maîtriser ses conditions physiques et mentale.
Avoir une bonne maîtrise de son corps et de l'environnement spatial.
Être en mesure de bien gérer sa puissance et son dynamisme afin de créer une légèreté et fluidité.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Les discipline de Trapèze sont: Trapèze statique, Trapèze danse et Trapèze ballant.
Le travail est plus personnalisé par rapport aux caractéristiques personnels de chaque étudiant : la morphologie, les capacités physiques et mentales.
Améliorer par la pratique, sa puissance, sa justesse motrice et corporelle ainsi que son orientation dans l'espace.
En appuyant sur la connaissance acquise en première année, savoir varier le rythme, la vitesse et l’amplitude des éléments techniques.
L’attention sur l'amélioration en termes de technique et d'esthétique des éléments techniques déjà acquis.
Enrichissement du vocabulaire technique : recherche des nouveau éléments techniques. La capacité de développer un nouvel élément technique à partir d'un élément technique maîtrisé. Sans oublier la loi de la biomécanique, interpréter les éléments techniques classiques.
Exploitation de son agrès dans les manières inhabituelles.
Après la maîtrise et la connaissance des éléments techniques de base en première année, la deuxième année se déclinera surtout en termes d'enchaînement sur les éléments techniques maîtrisés. Savoir inventer et composer les enchaînements techniques.
Apprendre à superposer ses apprentissages extérieurs sur sa spécialité en art du cirque (trampoline, acrobatie, danse, etc.).
Savoir analyser les mouvements et, avec l’aide du professeur, découvrir les faiblesses dans l’exécution du mouvement.
L'autonomie sur base des éléments techniques acquis.
Une capacité d'auto-évaluation par rapport à la maîtrise technique d'un élément technique. Intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Evolution vers une difficulté supérieure. Passage au plus haut niveau technique.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La façon de l'apprentissage est plus personnalisé pour chaque étudiant selon ses capacités.
L'élève de la deuxième année a plus de conscience de ses forces et les objectifs sont plus variables.
Utilisation de parade et de manipulation pour pouvoir réaliser un élément technique dans sa globalité et assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Recherche d'acquisition des éléments techniques personnels.
Orientation vers un travail spécifique à réaliser en fonction du potentiel personnel de chacun.
La gestion de la sécurité personnelle et des autres.
Un travail progressif et régulier.
Le respect dans tous les aspects est important.
La confiance.
La ponctualité.
La motivation.

V. REMARQUES

Composition du programme d'étude personnalisé : professeur 50% / élève 50%
Le focus sur la recherche artistique se fait au moment du travail sur le projet artistique personnel ou le collectif. Ou avec un(e) professeur intervenant.
Le contenu de l’examen Art du Cirque est basé sur le programme d’étude de chaque étudiant et selon les règlements de l’examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/portés acrobatique

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Slava Kukushkin	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	5
	auto-évaluation	EC	4
	endurance	EC	5
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

L'étudiant doit savoir faire un équilibre sur deux bras de façon stable en passant du sol aux cales d'équilibre.
L'étudiant doit savoir faire l'équilibre sur 1 bras à gauche et 1 bras à droite.
L'étudiant doit pouvoir effectuer une montée et descente en force sur les deux mains.(endo, stalder).

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours arts du cirque destiné à acquérir un niveau technique suffisant à la professionnalisation.

Correction des défauts se trouvant dans les figures acquises
L'étudiant doit travailler seul sur sa force et ses placements. Il devra acquérir les figures suivantes : drapeau, figa et mexicain.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Apprivoiser en permanence la respiration afin de passer du travail en apnée à une respiration fluide lors de l'exécution des figures.
Rapport à l'espace en prenant conscience des appuis des différentes parties du corps sur l'air.
Travail sur le rapport au poids et à la pesanteur par la maîtrise de l'équilibre et du déséquilibre.

Utilisation des blocs et des cannes d'équilibre, utilisation des barres parallèles et des espaliers.
Travail par séries répétitives basées sur le nombre effectué, la vitesse d'exécution, et sur le temps de tenu dans une figure donnée. L'étudiant doit s'approprier en partie ce travail seul. L'accompagnement individuel se fait sur les nouvelles figures.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

La gestion d'un périmètre de sécurité autour de chaque pratiquant est importante. L'équilibre est un travail solitaire. L'enseignant doit accompagner au mieux ses étudiants dans cette solitude.
L'équilibre demande de la part de l'étudiant un gros travail personnel.
L'acquisition de ce savoir est un des plus longs dans le temps dans les disciplines de cirque. Il nécessite de la constance de la part de l'étudiant et des encouragements permanents de la part de l'enseignant.
Le respect réciproque est important à trouver dès la première année. Le rapport au calme est important dans les cours

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/contorsion

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - acrobatie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Aurelien Oudot	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☒ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- Bases solides en contorsion : condition physique spécifique (musculation et flexibilité) plus précisément au niveau épaules, colonne (plutôt dans l’extension), hanches et écarts. Travail de positions et variations : ponts, ponts sur coude, scorpions (ou crevette) vers jambes tendues, triple fold et équi contorsion. Complexification des figures par torsions, et mises en équilibre etc...
- Bases acrobatiques au sol: Roulades avant vers placements de dos, roues et variations de roues, tisga, souplesse avant et arrière, etc...
- Bases en acrobatie statique : Équilibre avec placement correct, travail de montées et descentes, travail de 1 bras, etc..
- Recherche d’une certaine physicalité : Des bases en danse de tout type et/ou une gestuelle propre laissant voir une recherche personnelle avec comme vocabulaire de base la contorsion.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque ; le professeur s’adapte au profil et au projet de chaque étudiant tout en gardant comme ligne directrice une singularité et une virtuosité circassienne.

« Ce que le cours recherche » :

1. - Améliorer les capacités physiques et mentales de l'étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
- Améliorer l'évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en général et de la contorsion en particulier.
- Amener l'étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

2. - Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
- Maîtrise et enrichissement des différentes positions de contorsion.
- Clarifier le rapport de l'étudiant avec son corps, le sol, l'espace et l’objet le cas échéant.
- Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, rythmes, amplitudes, etc...
- Recherche de gestuelles de mises en place, montés, descentes et mise en mouvement des différentes positions de contorsion
- Recherche de positions et de mouvement s’incrivant dans la gestuelle personnelle de l’étudiant.
- Recherche d'une fluidité, une certaine tonicité, dynamisme et liberté de mouvement.
- Recherche de modifications et personnalisation de positions afin de les intégrer au mieux au vocabulaire et langage de l’étudiant.
- Recherche d’ouverture et disponibilité envers d’éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
- Développer la capacité d'écriture de l'étudiant.

La seconde année invite l’étudiant à rechercher et identifier son style propre, sa propre définition de la contorsion. Équilibrant le travail entre la recherche technique et la recherche de qualité de mouvement.

Construisant sur une méthode de travail établie lors de la première année, la seconde année amènera l’étudiant vers une plus grande autonomie.

Il utilise ainsi une routine ainsi qu’une méthode de travail au service d’une recherche personnelle.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Afin de créer un vocabulaire, constituant la base de sa recherche, la seconde année permettra de mettre en place :

- L’élaboration d’un « dictionnaire personnel » de positions de contorsion.
- Exploration autour de l’utilisation de sa technique.
- La fixation des objectifs et des figures à travailler, sur proposition de l’étudiant ainsi que du professeur.
- Une réflexion sur ses envies et positionnements artistiques.

L’ensemble de ces éléments sont en constante évolution, une réévaluation de chacun sera donc nécessaire tout au long du cursus, notamment en cas de questionnement fondamental, blessure ou autre.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu du cours :

☐ Travail technique arts du cirque :

- Échauffement général, exercices de préparation spécifique à la pratique de la contorsion. (musculation, exercices de physio, travail de souplesse, endurance,...)
- Échauffement et travail d’équilibre. (bases)
- Évolution de figures de plus en plus complexes au sol et sur objet le cas échéant
- Travail d'enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/contorsion

Année Académique

2026 / 2027

- Analyse et auto-analyse des figures effectuées.
- ☐ Travail technique de recherche de confort
- Éducatifs et travail de figures de plus en plus complexes et recherche de « confort » dans des positions difficiles
- Travail de positions plus contraignantes permettant de trouver de la relaxation dans les positions plus simples
- Possible rencontre circassienne entre élèves ; en fonction des disponibilités et envies.
- ☐ Travail d'écriture de plus en plus présent
- Travail autour de vitesse, amplitude et qualité de mouvement.
- Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support. (musique, texte, visuel...)
- Exercices d'écriture.

Contexte :

Le cours d'arts du cirque s'inscrit dans un programme complet intégrant de façon intrinsèque l'ensemble des autres cours ; des réflexions seront donc évidemment mises en place avec les autres professeurs, notamment avec les professeurs de préparation physique et d'acrobatie.
Le cours d'arts du cirque est un cours spécialisé dans lequel le professeur est en charge de peu d'élèves ; un fonctionnement sera donc mis en place afin d'optimiser les entraînement et instaurer une ambiance de travail saine et efficace.

Éthique :

L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de celui-ci ainsi que de sa progression, ce qui implique qu'il prenne certaines décisions nécessaires, tout en gardant le meilleur intérêt de l'élève comme base de réflexion première.
La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels.
Cette relation est un lien privilégié qui doit malgré tout observer une certaine distance afin de prévenir tout débordement.

V. REMARQUES

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées dans la technique de trapèze.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une confiance dans leurs différentes accroches et rapport avec leurs agrès, une aisance d’orientation spatiale avec l’agrès et dans les airs et idéalement une détermination d’un langage spécifique à développer et personnaliser.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline de trapèze.

En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont peaufinées.

Il s’agit de pratiquer des éléments techniques individuels et de la recherche de mouvement.

Le tout est abordé par une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.

La complexité des éléments augmente en vue d'un avenir professionnel.

Les enchaînements incluent des éléments plus élevés en difficulté.

Une fluidité d'enchaînements se construit.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.

Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.

L’élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.

Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique.

Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l’élève.

L’apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation.

Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l’étudiant.

L’élève se fait guider, et questionner, aussi sur son œil analytique et didactique afin de se construire petit à petit une autonomie élevée.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec et sans l’agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l’agrès
- Travail sur la musicalité et le rythme.
- Travail sur les qualités de mouvement.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d’analyse.
- Pratique d'enchaînements d’éléments techniques.
- Recherche sur de nouvelles figures propres à leurs corporalités.

L’accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.

Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l’élève.

Les temps d’exploration sont prévus aussi pour laisser place à l’émergence de la particularité de ceux-ci.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d’équipe. L’élève confirme, réévalue les souhaits d’où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l’amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.

L’intégralité des cours se déroule en conscience, dans l’écoute, le respect et la bienveillance.

Il s’agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce qui appartient à l'élève comme identité physique et choix scénique,

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l’écoute et ajustés en fonction de l’état physique et psychique de l’étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze (c)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - voltige	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Conforter les acquis
Mise en route de nouveaux éléments
Perfectionnement du programme
Travailler sur des compositions comme base de travail de recherche
Exploration de l'agrès
Exploration du corps avec l'agrès
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution de l'étudiant

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
apprentissage en situations adaptées
évolution des routines de travail
équilibrer le travail dynamique, statique et de composition
Composer des parcours techniques
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
augmenter la capacité d'endurance sur l'agrès
développer la flexibilité
developper l'analyse et l'auto-analyse (compréhension du geste...)
guider vers l'autonomie
Personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répertoire de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
diversifier et enrichir le vocabulaire technique
travail d'éléments/figures plus complexes
travail d'éléments/figures en mouvement plus complexes
travail des chutes plus complexes
balancements (tempos) vers des éléments dynamiques et/ou lâchés de barre

travail de recherche et de composition
composer des séquences en utilisant des éléments techniques de niveau supérieur
mêler et varier les séquences en utilisant le travail en suspension, en équilibre, en rotation, dans les cordes/accroches... en étant capable de gérer la vitesse de rotation

recherche et manipulation de l'agrès
travail sur l'amplitude, la qualité, le rythme, l'espace
recherche de mouvements personnels
vers une personnalisation du geste

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

adapter le programme en fonction du parcours en première année
construire sa technicité en terme de composition

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/équilibre (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Etre capable de gérer la méthodologie d'entrainement vécue en première année

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Juxtaposition de séquences
Acquisition d'éléments complexes
Explorer de nouvelles pistes
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution de l'étudiant
Accent sur la maîtrise et la compréhension des actions
Recherche de travail symétrique

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition et manipulation
apprentissage en situations adaptées
évolution des routines de travail
développer l'analyse et l'auto-analyse (compréhension du geste...)
augmenter la capacité d'endurance (tests réguliers)
développer la flexibilité
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
adapter un programme en vue de propositions artistiques
guider vers l'autonomie
personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répétition des placements et transitions simples comme base incontournable d'échauffement
travail de l'équilibre 1 bras et ses variantes
apprentissage des drapeaux (flag...)
enchaîner plusieurs positions sur un même bras
travail d'éléments en force plus complexes
travail d'éléments en mouvement plus complexes
travail de recherche et de composition
travail sur l'amplitude, la qualité, le rythme, l'espace
vers une personnalisation du geste

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

adapter le programme en fonction du parcours en première année

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/acrodanse (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Aurelien Oudot	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	2
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	2
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	3
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

- Bases solides acrobatiques au sol type piste acrobatique, avec parade et/ou tapis : Roulades avant vers placements de dos, roues et variations de roues, variations de tiska, salto avant, salto arrière, salto costal, roue sans mains, vrilles, ...
- Bases acrobatique sur surface élastique et/ou trampoline :
maîtrise du matériel permettant d’aborder des éléments acrobatiques plus complexes tels que vrilles, double, etc...
- Bases en acrobatie statique :
Différentes positions d’équilibre (drapeau, torsion, ...) , travail de montées et descentes (montée en force), travail de 1 bras, ...
- Recherche d’une certaine physicalité :
Identification d’une gestuelle personnelle et du matériel acrobatique correspondant.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu’il recherche)

Le cours est un cours arts du cirque ; le professeur s’adapte au profil et au projet de chaque étudiant tout en gardant comme ligne directrice une singularité et une virtuosité circassienne.

« Ce que le cours recherche » :

1. - Améliorer les capacités physiques et mentales de l’étudiant (force, souplesse, dynamisme, concentration...)
- Améliorer l’évaluation et gestion des risques liés à la pratique circassienne en générale et de l’acrodanse en particulier.
- Amener l’étudiant à travailler et progresser de manière autonome.

2. - Corrections d’éventuels défauts dans les acquis.
- Maîtrise et enrichissement des mouvements acrobatiques.
- Clarifier le rapport de l’étudiant avec son corps, le sol, l’espace.
- Travail des appuis au sol, des différentes qualités de corps, équilibre/déséquilibre, rythmes, amplitudes, etc...
- Recherche de mouvements acrobatiques s’inscrivant dans la gestuelle personnelle de l’étudiant.
- Recherche de modifications d’élément acrobatique afin de les intégrer au mieux dans la gestuelle personnelle de l’étudiant.
- Recherche de l’ouverture et disponibilité envers des éventuels partenaires, une direction artistique, un public.
- Développer la capacité d’écriture de l’étudiant.

La seconde année invite l’étudiant à rechercher et identifier son style propre, sa propre définition de l’acrodanse. Équilibrant le travail entre la recherche technique et la recherche de qualité de mouvement.
Construisant sur une méthode de travail établie lors de la première année, la seconde année amènera l’étudiant vers une plus grande autonomie.
Il utilise ainsi une routine ainsi qu’une méthode de travail au service d’une recherche personnelle.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Afin de créer un vocabulaire, constituant la base de sa recherche, la seconde année permettra de mettre en place :

- L’élaboration d’un « dictionnaire personnel » de figures d’acrodanse.
- L’assumption de la gestuelle de l’étudiant.
- La fixation des objectifs et des figures à travailler, sur proposition de l’étudiant ainsi que du professeur.
- Une réflexion sur ses envies et positionnements artistiques.

L’ensemble de ces éléments sont en constante évolution, une réévaluation de chacun sera donc nécessaire tout au long du cursus, notamment en cas de questionnement fondamental, blessure ou autre.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu du cours :

- Travail technique arts du cirque :
 - *Echauffement général, exercices de préparation spécifique à la pratique de l’acrodanse. (musculation, exercices de physio, travail de souplesse, endurance,...)*
 - *Echauffement et travail d’équilibre.*
 - *Echauffement acrobatique. (figures simple et acquises)*
 - *Évolution acrobatique de figures de plus en plus complexes sur piste acrobatique, puis travail avec tapis de réception, etc...*
 - *Travail d’enchaînements de figures en cherchant fluidité, musicalité et résistance.*
 - *Analyse et auto-analyse des figures effectuées.*
- Travail technique transitoire
 - *Éducatifs et travail de haute technique acrobatique sur surface élastique et appareil acrobatique. (air track, trampoline, fosse, etc...)*
 - *Possible rencontre circassienne entre élèves ; en fonction des disponibilités et envies.*
 - *Travail de transition d’éléments acrobatiques des pistes vers sol dur.*
- Travail d’écriture de plus en plus présent
 - *Travail autour de vitesse, amplitude et qualité de mouvement.*
 - *Improvisations libres, avec contraintes, des thèmes, avec ou sans support. (musique, texte, visuel...)*
 - *Exercices d’écriture.*

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/acrodanse (b)

Année Académique

2026 / 2027

Contexte :

Le cours d’arts du cirque s’inscrit dans un programme complet intégrant de façon intrinsèque l’ensemble des autres cours; des réflexions seront donc évidemment mises en place avec les autres professeurs, notamment avec les professeurs de préparation physique et d’acrobatie.

Le cours d’arts du cirque est un cours spécialisé dans lequel le professeur est en charge de peu d’élèves ; un fonctionnement sera donc mis en place afin d’optimiser les entraînement et instaurer une ambiance de travail saine et efficace.

Ethique :

L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de celui-ci ainsi que de sa progression, ce qui implique qu'il prenne certaines décisions nécessaires, tout en gardant le meilleur intérêt de l'élève comme base de réflexion première.

La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. Cette relation est un lien privilégié qui doit malgré tout observer une certaine distance afin de prévenir tout débordement.

V. REMARQUES

Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs (blessures, nombre d'heures de cours...)

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/corde volante (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - aérien	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Yuri Sakalov	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	3
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	2
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

L'approche de l'agrès passe par la compréhension et le respect des lois de la physique et de la biomécanique. Cette perception, à la fois sportive et technique, permet de développer une attention particulière au corps, d'éviter les blessures et de prolonger ainsi la carrière des artistes.

Le travail cherche la propreté, la légèreté et la fluidité du mouvement. Les acrobates aériens doivent à la fois avoir des lignes de corps propres et singulières. Ce sont ces qualités qui permettent à l'artiste d'être fier de s'exprimer devant un public, dans une notion de plaisir partagé.

La relation au partenaire est primordiale, à la fois équilibrée, utile et respectueuse.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

La seconde année s'appuie sur les fondamentaux traversés l'année précédente, avec comme objectif de construire des enchaînements de façon maîtrisée, sans encore aborder la notion de performance. Le cours est à l'écoute des besoins liés aux autres cours artistiques comme les projets personnels et ateliers. Tout en travaillant sur des objectifs de constructions d'enchaînement, il est constamment demandé à l'étudiant d'exercer sa faculté d'analyse.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Les étudiants sont sollicités à formuler par oral ou par écrit le contenu de l'enchaînement projeté pour ce concentrer sur l'essentiel. Ils doivent trouver les liens, les états préparatoires à la voltige. Ils doivent avoir une bonne évaluation de leurs envies en relation à leurs capacités et se mettre au rythme du travail nécessaire à réaliser ces objectifs.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/hula hoop

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Benjamin Richter	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Cours de jonglerie et manipulation d'objet(s), dans la famille des cours d'arts du cirque

- le travail de base : correction de la technique acquise et de l'attitude corporelle, vers un mouvement de jonglerie fluide, économe et disponible.
- aborder les aspects plus artistiques avec des thèmes sur la mise en mouvement et l'interprétation. De cette manière, il redécouvrira du matériel déjà existant, mais aussi (et c'est là le plus constructif) il créera de nouvelles passes, ou trouvera une nouvelle façon de les réaliser, de les interpréter

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

2ème année - Objectifs = diversification

Elargissement du vocabulaire technique pour atteindre des passes de difficultés supérieures, avec déjà, si possible, une touche personnelle dans l'utilisation de cette technique.

Recherche de nouveaux éléments techniques originaux de haut niveau.

Confrontation avec d'autres styles : placer l'étudiant face à des directions techniques ou artistiques qu'il ne prendrait pas naturellement.

Improvisations et commandes basées plus particulièrement sur :

- la mise en mouvement de la passe technique
- l'utilisation de la musique
- l'interprétation : les niveaux d'énergies, les démarches, les humeurs...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

2ème année

Continuer les différentes pistes de la 1ère année

Le programme technique continue de la même manière, mais les désirs de l'étudiant seront de plus en plus prioritaires.

Par les improvisations sous forme de mise en situation particulière, aider l'étudiant à créer ou recréer des passes techniques pour dépasser le stade d'imitation de ses pairs, et ce en rapport avec la direction technique et artistique que l'étudiant souhaite prendre.

Travail sur la musique : en accord, en opposition, tenir comptes des temps forts, du rythme général d'un morceau,...

Faire des commandes intégrant de plus en plus d'éléments - composantes d'un numéro de jonglerie, afin d'aborder ce travail d'un manière de plus en plus complexe et complète.

Explorer d'autres directions de style :

- un autre rythme, en rapport avec un autre tonus
- une autre catégorie de passes techniques
- par des musiques très différentes

En fin de 2ème année, la performance technique est toujours présente mais l'accent sera également porté sur la manière dont il défendra son propos, par la musique ou texte ou silence ou..., par le costume, par la scénographie éventuelle, l'interprétation et la qualité de mouvement. La prise de risque artistique sera encouragée. C'est l'année où jamais pour tester de manière approfondie un projet personnel. La personnalité doit ressortir.

V. REMARQUES

Obligation : Salle avec hauteur de 5 m

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/fil mou

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Biomécanique de base sur les alignements, les forces et la cinétique du mouvement
Mise en sécurité de sa pratique, les règles de sécurité

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Conforter les acquis
Mise en route de nouveaux éléments
Perfectionnement du programme
Travailler sur des compositions comme base de travail de recherche
Exploration de l'agrès
Exploration du corps avec l'agrès
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution de l'étudiant

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition
apprentissage en situations adaptées
évolution des routines de travail
concentrer les moyens d'apprentissage sur la dissociation et la latéralisation
différencier et combiner les phases de mouvements et les positions statiques
composer des parcours techniques
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
développer l'analyse et l'auto-analyse (compréhension du geste...)
guider vers l'autonomie

Personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répertoire de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
tous les déplacements (glissé, croisé, latéral...etc)
les rotations sur et autour du fil
varier toutes les formes d'équilibres
diminuer et varier les contacts d'appui
approche de l'acrobatie sur et à partir du fil
positions de renversement sur les mains, la tête, les épaules
positions de planches et autres maintiens fragiles
tous les balancements
travail de recherche et de composition
travail sur l'amplitude, la qualité, le rythme, l'espace
vers une personnalisation de la pratique

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité des corps, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

Principes généraux

adapter le programme en fonction du parcours en première année
construire sa technicité en terme de composition

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/arts du cirque

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire		Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)
II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)
V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/vélo acrobatique

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - jonglerie	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Philippe Vande Weghe	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	4
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	6
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	4
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	2
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Le programme de BAAC 1

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

- le travail de base : élargissement du vocabulaire technique vers des éléments de hauts niveaux, avec toujours le souci de la correction de la technique acquise et de l'attitude corporelle, vers un mouvement fluide, économe et disponible.
- aborder les aspects plus artistiques avec des thèmes sur la mise en mouvement et l'interprétation. De cette manière, il redécouvrira du matériel déjà existant, mais aussi (et c'est là le plus constructif) il créera de nouveaux mouvements, de nouvelles phrases, ou trouvera une nouvelle façon de les réaliser, de les interpréter.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

2^{ème} année - Objectifs = diversification

- Elargissement du vocabulaire technique pour atteindre des mouvements de difficultés supérieures, avec déjà, si possible, une touche personnelle dans l'utilisation de cette technique.
- Recherche de nouveaux éléments techniques originaux de haut niveau.
- Confrontation avec d'autres styles : placer l'étudiant face à des directions techniques ou artistiques qu'il ne prendrait pas naturellement.
- Improvisations et commandes basées plus particulièrement sur :
 - la mise en mouvement du mouvement technique
 - l'utilisation de la musique
 - l'interprétation : les niveaux d'énergies, les démarches, les humeurs...

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Continuer les différentes pistes de la 1^{ère} année
- Le programme technique continue de la même manière, mais les désirs de l'étudiant seront de plus en plus prioritaires.
- Par les improvisations sous forme de mise en situation particulière, aider l'étudiant à créer ou recréer des mouvements techniques pour dépasser le stade d'imitation de ses pairs, et ce en rapport avec la direction technique et artistique que l'étudiant souhaite prendre.
- Travail sur la musique : en accord, en opposition, tenir comptes des temps forts, du rythme général d'un morceau,...
- Faire des commandes intégrant de plus en plus d'éléments - composantes d'un numéro de vélo acrobatique, afin d'aborder ce travail d'un manière de plus en plus complexe et complète.
- Explorer d'autres directions de style :
 - un autre rythme, en rapport avec un autre tonus
 - une autre catégorie de mouvements techniques
 - par des musiques très différentes
- En fin de 2^{ème} année, la performance technique est toujours présente mais l'accent sera également porté sur la manière dont il (elle) défendra son propos, par la musique ou texte ou silence ou..., par le costume, par la scénographie éventuelle, l'interprétation et la qualité de mouvement. La prise de risque artistique sera encouragée. C'est l'année où jamais pour tester de manière approfondie un projet personnel. La personnalité doit ressortir.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/échelle

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sven Demey	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	3
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	5
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Corrections d'éventuels défauts dans les acquis.
Intensifier le programme de renforcement et flexibilité correspondant à l'étudiant.
Chercher à progresser l'endurance spécifique.
Chercher à composer des séquences et phrases techniques avec des transitions.
Chercher à s'exprimer avec le vocabulaire technique acquis.
Chercher à déformer / transformer des mouvements / figures techniques pour chercher un style singulier.
Travail technique et de recherche sur l'amplitude , le rythme et l'espace.
Clarifier le rapport de l'étudiant avec son agrès.
Développer la capacité d'écriture.
Développer ses capacités d'auto-analyse.
Recherche de mouvements personnels et de son style, sa propre façon d'aborder les sangles.
Accompagnement des projets personnels et créations collectives.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Échauffement sans l'agrès
Échauffement avec l'agrès (figures simples et acquises)
Exercices de préparation physique spécifiques à la pratique des sangles ou de figures particulières si nécessaire
Répétitions et corrections de mouvements techniques et leurs éducatifs préparatoires.
Travail de montée / descente / passer au-dessus de l'échelle dynamique / demi vrilles devant et derrière / demi-tours et tours complets (devant-derrière) / demi tours de l'échelle / point-mort / pas de bases droite et gauche avec des demi vrilles et tours / positions assises / rotation arrière et avant / sorties et entrées de l'échelle / manipulation de l'objet
Révision par trimestre et/ou à tout moment si nécessaire.
Définition du programme en fonction de ces choix.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Contenu/Contexte; cfr. Methodologie.
Les programmes des 3 années sont à adapter en fonction du niveau d'entrée, de la vitesse de progression et d'autres facteurs variables (blessures, nombre d'heures de cours...)
Éthique
La relation enseignant-étudiant est basée sur le respect et la confiance mutuels. L'enseignant accompagne et guide l'étudiant. Il est au service de l'étudiant ainsi de sa progression ce qui implique qu'il doit prendre les décisions nécessaires pour assurer celle-ci.

V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze (d)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anthony Weiss	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 0 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	
	progression	EC	
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	
	conscience de soi, de sa relation à l'agrs ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)
II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)
III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)
IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)
V. REMARQUES

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/corde volante (c)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anthony Weiss	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées de la technique de la corde volante.

Psychologiquement, une motivation, une envie d’apprendre, une aisance dans les airs et une détermination favoriseront le chemin de l’élève pour aller vers l’excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu’il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline de la corde volante.

En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont peaufinées.

Il s’agit de pratiquer des éléments techniques individuels et groupés.

Le tout est abordé pour une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.

La complexité des éléments augmente en vue déjà d’un avenir professionnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.

Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.

L’élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.

Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique.

Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l’élève.

L’apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation.

Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l’étudiant.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec l’agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l’agrès
- Exercices préparatoires aux divers éléments techniques avec différentes étapes d’apprentissage.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d’analyse.
- Pratique d’enchaînements d’éléments techniques.

L’accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.

Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l’élève.

Les temps d’exploration sont prévus aussi pour laisser place à l’émergence de la particularité de ceux-ci.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d’équipe. L’élève confirme, réévalue les souhaits d’où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l’amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.

L’intégralité des cours se déroule en conscience, dans l’écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l’écoute et ajustés en fonction de l’état physique et psychique de l’étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze ballant

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Anthony Weiss	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées de la technique du trapèze ballant.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une aisance dans les airs et une détermination favoriseront le chemin de l’élève pour aller vers l’excellence.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu’il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline du trapèze ballant.

En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont peaufinées.

Il s’agit de pratiquer des éléments techniques individuels et groupés.

Le tout est abordé pour une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.

La complexité des éléments augmente en vue déjà d’un avenir professionnel.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.

Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.

L’élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.

Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique.

Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l’élève.

L’apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation.

Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l’étudiant.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec l’agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l’agrès
- Exercices préparatoires aux divers éléments techniques avec différentes étapes d’apprentissage.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d’analyse.
- Pratique d'enchaînements d'éléments techniques.

L’accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.

Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l’élève.

Les temps d’exploration sont prévus aussi pour laisser place à l’émergence de la particularité de chacun-e.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d’équipe. L’élève confirme, réévalue les souhaits d’où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l’amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.

L’intégralité des cours se déroule en conscience, dans l’écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l’écoute et ajustés en fonction de l’état physique et psychique de l’étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze danse

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Conforter les acquis
Mise en route de nouveaux éléments
Perfectionnement du programme
Travailler sur des compositions comme base de travail de recherche
Exploration de l’agrès
Exploration du corps avec l’agrès
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution de l’étudiant

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
apprentissage en situations adaptées
évolution des routines de travail
équilibrer le travail dynamique, statique et de composition
Composer des parcours techniques
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
augmenter la capacité d’endurance sur l’agrès
développer la flexibilité
developper l’analyse et l’auto-analyse (compréhension du geste...)
guider vers l’autonomie
Personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répertoire de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
diversifier et enrichir le vocabulaire technique
travail d’éléments/figures plus complexes
travail d’éléments/figures en mouvement plus complexes
travail des chutes plus complexes
balancements (tempos) vers des éléments dynamiques et/ou lâchés de barre

travail de recherche et de composition
composer des séquences en utilisant des éléments techniques de niveau supérieur
mêler et varier les séquences en utilisant le travail en suspension, en équilibre, en rotation, dans les cordes/accroches... en étant capable de gérer la vitesse de rotation

recherche et manipulation de l’agrès
travail sur l’amplitude, la qualité, le rythme, l’espace
recherche de mouvements personnels
vers une personnalisation du geste

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l’étudiant, des situations d’apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

adapter le programme en fonction du parcours en première année
construire sa technicité en terme de composition

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/cerceau (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Sandrine Jeanvoine	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire					

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	1
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	4
CRITERES 3	Qualité d'exécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	4
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	4
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir acquis les connaissances de première année / stabilité du programme de première année
Etre capable de gérer la méthodologie d'entraînement vécue en première année

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Conforter les acquis
Mise en route de nouveaux éléments
Perfectionnement du programme
Travailler sur des compositions comme base de travail de recherche
Exploration de l'agrès
Exploration du corps avec l'agrès
Adapter les apprentissages en fonction des capacités, acquis, objectifs et évolution de l'étudiant

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

apprentissage par répétition, manipulation, parade
apprentissage en situations adaptées
évolution des routines de travail
équilibrer le travail dynamique, statique et de composition
Composer des parcours techniques
travail de recherche avec contraintes et/ou thématiques
augmenter la capacité d'endurance sur l'agrès
développer la flexibilité
developper l'analyse et l'auto-analyse (compréhension du geste...)
guider vers l'autonomie
Personnaliser sa pratique
instaurer/impulser une dynamique de cours (anticipation, gestion de la nature et intensité des contenus par rapport aux moments clés du programme pédagogique)
analyse vidéo et autres supports utiles
échanges entre les étudiants (apprentissage participatif)
adapter/réadapter le programme (blessure, progression...)

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

répertoire de séquences comme base de travail évolutif (échauffement, repères...)
diversifier et enrichir le vocabulaire technique
travail d'éléments/figures plus complexes
travail d'éléments/figures en mouvement plus complexes
travail des chutes plus complexes
balancements (tempo) vers des éléments dynamiques et/ou lâchés de barre

travail de recherche et de composition
composer des séquences en utilisant des éléments techniques de niveau supérieur
mêler et varier les séquences en utilisant le travail en suspension, en équilibre, en rotation, dans les cordes/accroches... en étant capable de gérer la vitesse de rotation

recherche et manipulation de l'agrès
travail sur l'amplitude, la qualité, le rythme, l'espace
recherche de mouvements personnels
vers une personnalisation du geste

Ethique
Garantir l'intégrité physique et psychologique

sécurité de l'étudiant, des situations d'apprentissage
écoute, échanges, respect et confiance réciproque

V. REMARQUES

adapter le programme en fonction du parcours en première année
construire sa technicité en terme de composition

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/trapèze (e)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Dolorès Calvi				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées dans la technique de trapèze.

Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une confiance dans leurs différentes accroches et rapport avec leurs agrès, une aisance d’orientation spatiale avec l’agrès et dans les airs et idéalement une détermination d’un langage spécifique à développer et personnaliser.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline de trapèze.

En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont peaufinées.

Il s’agit de pratiquer des éléments techniques individuels et de la recherche de mouvement.

Le tout est abordé par une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.

La complexité des éléments augmente en vue d'un avenir professionnel.

Les enchaînements incluent des éléments plus élevés en difficulté.

Une fluidité d'enchaînements se construit.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.

Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.

L’élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.

Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique.

Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l’élève.

L’apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation.

Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l’étudiant.

L’élève se fait guider, et questionner, aussi sur son œil analytique et didactique afin de se construire petit à petit une autonomie élevée.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

- Echauffement avec et sans l’agrès
- Exercices de préparation physique avec et sans l’agrès
- Travail sur la musicalité et le rythme.
- Travail sur les qualités de mouvement.
- Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d’analyse.
- Pratique d'enchaînements d’éléments techniques.
- Recherche sur de nouvelles figures propres à leurs corporalités.

L’accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.

Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l’élève.

Les temps d’exploration sont prévus aussi pour laisser place à l’émergence de la particularité de ceux-ci.

En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d’équipe. L’élève confirme, réévalue les souhaits d’où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l’amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.

L’intégralité des cours se déroule en conscience, dans l’écoute, le respect et la bienveillance.

Il s’agit dans ce cours de continuer à travailler les éléments et les phrases techniques dans une idée globale de ce qui appartient à l'élève comme identité physique et choix scénique,

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l’écoute et ajustés en fonction de l’état physique et psychique de l’étudiant.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/sangles aériennes (b)

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque - général	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Dolorès Calvi				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Avoir passé la première année.
Avoir des éléments de base sur chaque niveau et être occupé travailler sur des mouvements plus avancé, analyser des nouvelles possibilités, et personnalisation du matériel.

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Correction, amélioration et développement des éléments techniques de base.
Augmenter la conscience de son corps, de son corps dans l'espace en trois dimensions, de l'environnement spatial.
Développement de l'orientation dans l'espace.
Développement de la coordination et l'attention.
Développer l'endurance, et la liaison en exécutant des séquences a base de leurs éléments techniques de base acquise.
Apprendre sa technique en termes de justesse biomécanique.
Continuation de l'amélioration des éléments techniques haut niveau.
Recherche de l'autonomie dans l'apprentissage (l'absence d'aide extérieure).
Auto-correction de sa technique : Indépendamment trouver des erreurs et la façon de les corriger.
Intégrer et adapter dans sa discipline la technique des autres disciplines complémentaires (danse, acrobatie, trampoline, etc.).
Développement et automatisation des éléments techniques, tellement, que ça ne posera plus aucun problème d'ajouter le jeu d'acteur et la dramaturgie.
Commencer a construire une liberté de variation en rythme, et styles de mouvements diverses.
Utiliser les éléments techniques comme façon de communication. A travers des éléments techniques savoir exprimer ses idées et les émotions.
Recherche de nouvelles formes d'éléments techniques en appuyant à la fois sur les capacités physiques et sur les autres formes.
Proposer des formes originales répondant à un projet artistique personnel ou collectif.
Savoir intégrer ses acquis dans le cadre de la demande d'un metteur en scène.
Le travail sera axé sur l'endurance spécifique, afin de veiller à une intégration harmonieuse des techniques acquises dans le cadre d'un spectacle individuel ou collectif.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Support du développement de l'indépendance et l'autonomie de l'étudiant dans les démarches techniques et artistiques.
On crée une balance hebdomadaire entre le focus technique, placements, difficultés de mouvements, et, développement artistique sur l'agrès.
Développement de l'autonomie, et d'analyse de leurs collègues de classe afin de mieux apprendre a analyser le corps humain.
Utilisation de parade et de manipulation pour assurer la sécurité.
Filmer, regarder et comparer le but avec le résultat.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Le contenu de la deuxième année sera essentiellement basé sur l'apprentissage et la maîtrise des éléments techniques de base, des éléments techniques haute niveau isolés, et de la séquence des mouvements.
Un travail progressif et régulier.
Une construction de leur personne artiste en parallèle avec le technicien cirque excécutif.

V. REMARQUES

Le contenu de l'examen Art du Cirque est basé sur le programme d'étude de chaque étudiant et selon les règlements de l'examen.

INFORMATIONS GENERALES, CRITERES PONDERES, CONTENU ET DESCRIPTIF DES COURS

Identifiant AA

BA2/UE7 - ARC/mât pendulaire

Année Académique

2026 / 2027

A. INFORMATIONS GENERALES

Secteur ESAC	I - ARTS DU CIRQUE	Année	BAAC2	UE prérequis	BA1/UE1 - Arts du cirque
Intitulé générique	Arts du cirque	Crédits	16	UE corequis	BA2/UE8 - Projets personnels
Intitulé ESAC	Arts du cirque	Nbr heures	250	EC / TP	EC - Evaluation Continue
Professeur titulaire	Jesse Huygh	Pondération	32	EX / JA	JA - Jury Artistique
Professeur co titulaire	Dolorès Calvi				

B. OBJECTIFS DE COMPETENCES

- ☒ L'EXCELLENCE dans la maîtrise de sa spécialité en Arts du cirque
- ☒ L'AUTONOMIE créatrice et la singularité artistique
- ☒ L'EVALUATION de la sécurité et de la charge de travail pour préserver son intégrité et celle des autres
- ☒ L'ADAPTATION de ses acquis au service d'une création et/ou d'une recherche
- ☐ LA GESTION d'un processus de création artistique circassien
- ☐ LA CAPACITE à situer sa démarche artistique dans le contexte actuel
- ☐ LA CONSCIENCE de son rôle de citoyen en tant qu'artiste de cirque et sa contribution au développ. de son art

C. CRITERES PONDERES : savoirs, aptitudes, compétences et faits observables

EC : 20 JA : 20 TP : 0 EX : 0

CRITERES 1	Hors des savoirs / aptitudes / compétences	EVAL.	POND.
	comportement / adaptabilité	EC	2
	progression	EC	3
	auto-évaluation	EC	1
	endurance	EC	2
	conscience de soi, de sa relation à l'agrès ou à l'objet et/ou au partenaire	JA	4
CRITERES 2	Développement des acquis techniques / S		
	diversification du vocabulaire	EC	1
CRITERES 3	Qualité d'excécution de l'élément technique / S		
	conscience des composantes, précision et lisibilité	JA	4
CRITERES 4	Compréhension du mouvement / S		
	appropriation de l'espace et du temps	EC	3
CRITERES 5	Composition / S		
	personnalisation de l'enchaînement	JA	4
CRITERES 6	Savoir se situer / A		
	évaluer et doser a charge de travail, physique et mental	EC	2
CRITERES 7	Appropriation du geste technique / A		
	personnalisation du vocabulaire technique	JA	4
CRITERES 8	Réactivité / A		
	compréhension et capacité d'analyse	EC	3
CRITERES 9	Difficulté technique		
	difficulté technique	EC	3
CRITERES 10	Niveau technique / S		
	maîtrise, stabilité, prouesse	JA	4
CRITERES 11	Développement des acquis techniques autres / S		
	x	EC	
CRITERES 12	Autres		
		EC	

D. CONTENU ET DESCRIPTIF

I. PRE-REQUIS (acquis ou connaissances nécessaires)

Ce cours requiert des bases ancrées de la technique du Mât Pendulaire, et mât chinois.
Psychologiquement, une motivation, une ouverture à apprendre, une confiance dans leurs appuis et dans les airs et idéalement une détermination favorisent le chemin de l'élève pour aller vers l'excellence

II. DESCRIPTIF (ce que le cours est dans le programme pédagogique général, ce qu'il recherche)

Ce cours est un apprentissage de la discipline de mât pendulaire.
En deuxième année, les bases se veulent être présentes et sont affinées.
Il s'agit de pratiquer des éléments techniques individuels et groupés.
Le tout est abordé pour une compréhension des principes biomécaniques et des repères spatio-temporels.
La complexité des éléments augmente en vue d'un avenir professionnel.
Les enchaînements incluent des éléments plus élevés en difficulté.

III. METHODOLOGIE (identifier les objectifs et définir ce qui est mis en place pour le faire. Planning programme quantitatif)

Ce cours en deuxième année va œuvrer sur différents plans.
Les bases techniques étant considérées intégrées ou en intégration, le développement de la technicité est augmenté.
L'élève travaille sur des éléments précis ainsi que sur des enchaînements de ceux-ci.
Le tout est effectué dans un apprentissage en conscience amenant la compréhension des principes biomécaniques relatifs à la technique. Il y est abordé les tempos pour les différents mouvements ainsi que les diverses étapes vers la réussite, adapté à l'élève.
L'apprentissage des repères spatio-temporels et le développement de la coordination est aussi encore constant dans la formation. Il y est donné également des exercices de conditionnement physique – musculaires et de flexibilité – spécifiques à l'étudiant.
L'élève se fait guider, et questionner, aussi sur son œil analytique et didactique vis-à-vis des collègues de cours et apprend des techniques de parer des mouvements en apprentissage.

IV. CONTENU, CONTEXTE, ETHIQUE (développement du descriptif. Détailler les étapes, le niveau de complexité recherché,etc)

Echauffement avec l'agrès ;
Exercices de préparation physique avec et sans l'agrès ;
Manipulation de l'agrès ;
Exercices préparatoires aux divers éléments techniques avec différentes étapes d'apprentissage ;
Pratique des éléments techniques avec apport de corrections et temps d'analyse ;
Pratique d'enchaînements d'éléments techniques ;
Recherche sur de nouvelles figures propres à leurs corps.
L'accent est mis sur le développement des éléments techniques ainsi que leur intégration.
Des enchaînements sont effectués, en prévision et réflexion des futures œuvres de l'élève.
Les temps d'exploration sont prévus aussi pour laisser place à l'émergence de la particularité de ceux-ci.
En globalité, le cours est un partenariat, un ouvrage d'équipe. L'élève confirme, réévalue les souhaits d'où il désire aller et le professeur met au service ses compétences pour l'amener au but désiré de la manière la plus constructive possible.
L'intégralité des cours se déroule en conscience, dans l'écoute, le respect et la bienveillance.

V. REMARQUES

Les cours sont menés avec rigueur, à l'écoute et ajustés en fonction de l'état physique et psychique de l'étudiant.